

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU NIORTAIS

2019

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

niort agglo
Agglomération du Niortais

SOMMAIRE

CHAPITRE 1

REPÈRES INSTITUTIONNELS 4

Le fonctionnement institutionnel	4
Les décisions	5
Les compétences de Niort Agglo	6
Le Conseil de développement	7
Les temps forts 2019	8

CHAPITRE 2

UN TERRITOIRE ATTRACTIF 10

Développement économique, emploi et enseignement supérieur	11
--	----

CHAPITRE 3

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE 14

L'aménagement du territoire	15
Urbanisme réglementaire et stratégie foncière	16
Observatoire et stratégie territoriale	18
La politique de l'habitat	19
Les aires des gens du voyage	23
Transports et mobilité	24
La cohésion sociale et l'insertion	26

CHAPITRE 4

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 30

Les déchets ménagers	31
L'assainissement	34
Mission Transition environnementale	36
Mission GEMAPI	37

CHAPITRE 5

L'ANIMATION DU TERRITOIRE 38

L'école d'arts plastiques	39
Le Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque	41
Les bibliothèques et la lecture publique	43
Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon	46
Les sports d'eau	52

CHAPITRE 6

LES SERVICES RESSOURCES 54

Les ressources humaines	55
Mission prévention santé et sécurité	58
Mission Communication interne	60
Les systèmes d'information (STI)	61
Administration générale, affaires juridiques et marchés publics	62
La communication	64
Les finances	66
Le rapport financier	68
Gestion du patrimoine	71
Etudes et projets neufs (EPN)	73

Réalisation :

Service de communication communautaire avec le concours de l'ensemble des services

Conception graphique :

1D2, communication créative

Impression :

Les impressions Dumas

Crédit photos :

Romuald Goudeau, Marie Delage, Darri, Les 4 vents, Bruno Derbord, services de Niort Agglo

La Communauté d'Agglomération du Niortais c'est 40 communes.



Repères institutionnels

5 > Les décisions

6 > Les compétences

7 > Le Conseil de développement

8 > Les temps forts 2019

Comment fonctionne l'agglomération ?

L'assemblée délibérante de la Communauté d'agglomération du Niortais est composée de la façon suivante :

Communes	Nombre de sièges	Communes	Nombre de sièges
Aiffres	3	Mauzé-sur-le-Mignon	1
Amuré	1	Niort	38
Arçais	1	Plaine-d'Argenson	4
Beauvoir-sur-Niort	1	Prahecq	1
Bessines	1	Prin-Deyrançon	1
Brûlain	1	Saint-Gelais	1
Chauray	3	Saint-Georges-de-Rex	1
Coulon	1	Saint-Hilaire-la-Palud	1
Échiré	2	Saint-Martin-de-Bernegoue	1
Épannes	1	Saint-Maxire	1
Fors	1	Saint-Rémy	1
Frontenay-Rohan-Rohan	1	Saint-Romans-des-Champs	1
Germond-Rouvre	1	Saint-Symphorien	1
Granzay-Gript	1	Sansais - La Garette	1
Juscorps	1	Sciecq	1
La Foye-Monjault	1	Val-du-Mignon	3
La Rochénard	1	Vallans	1
Le Bourdet	1	Villiers-en-Plaine	1
Le Vanneau-Irleau	1	Vouillé	2
Marigny	1		



Comment sont prises les décisions ?

88
conseillers
communaux

LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Il est composé de 88 conseillers communaux.
Il débat et vote les délibérations et le budget en séance publique.
En 2019, il s'est réuni 8 fois et a adopté 627 délibérations.

1
président

LE BUREAU D'AGGLOMÉRATION

Élu par le Conseil d'agglomération, il est composé du Président, Jérôme Baloge, de 13 vice-présidents et de 5 membres du Bureau délégués.

Il se réunit une fois par semaine pour définir les stratégies et orientations politiques de l'agglomération.

Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

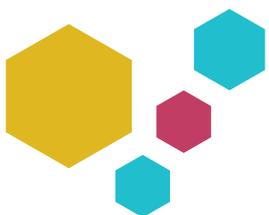
13
vice-présidents

5
membres
du Bureau
délégués

40
maires

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle réunit deux fois par mois environ les maires des 40 communes de l'agglomération ou leurs représentants, ainsi que les membres du Bureau. Elle examine les projets de délibérations avant leur présentation en Conseil d'agglomération et débat sur les grands dossiers de l'intercommunalité.
Elle n'a pas de pouvoir décisionnel.



Les compétences de l'agglomération

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale
- Actions de développement économique

- Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale
- Création et aménagement de ZAC - PLU
- Organisation de la mobilité

- Équilibre social de l'habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement
- Actions et aides financières en faveur du logement social
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti

- Politique de la ville dans la communauté et cohésion sociale

- Contrat de ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*

- Accueil des gens du voyage

- Aménagement, entretien, et gestion des aires d'accueil

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Eau, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Voierie et parc de stationnement d'intérêt communautaire

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- Construction, aménagement, entretien et gestion de de certains équipements culturels et sportifs

- Lecture publique
- Sports d'eau

- Apprentissage et pratique de la musique et de la danse
- Apprentissage et pratique des arts plastiques

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Contribution au budget du SDIS pour les communes concernées.

- Infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables

- Enseignement universitaire, formations supérieures, recherche

- Tourisme

- Tourisme fluvial
- Elaboration et développement d'une politique événementielle de nature économique (congrès, salons...) afin de renforcer l'attractivité du territoire.
- Elaboration d'un schéma directeur destiné à la création et à la promotion d'un réseau de chemins de randonnées pédestres, équestres et cyclables à l'échelle de l'Agglomération.

- Patrimoine d'intérêt communautaire

- Château du Coudray Salbart, Château de Mursay et Donjon.
- Musées Bernard d'Agesci et du Donjon

- Culture

- Elaboration d'une politique culturelle à l'échelle de l'agglomération
- Création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement territorial.
- Création et gestion d'un réseau de CIAP

- Sport

- Elaboration d'un schéma de développement de la pratique du sport
- Soutien aux manifestations sportives porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire.

- Etudes sur le développement des énergies renouvelables

- Soutien au CLIC

- Etablissement et exploitation de réseaux de communications électroniques

- Elaboration du Contrat local de santé sur le territoire



Le Conseil de développement de l'agglomération

Créé en 2002, le Conseil de développement (CD CAN) est une instance de concertation qui facilite le dialogue entre les élus, les acteurs du territoire et les usagers. C'est un organe consultatif, composé de membres bénévoles issus de divers milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Il alimente la réflexion prospective des élus notamment sur le développement et l'aménagement du territoire.

La quarantaine de membres est répartie en 3 collèges :
« acteurs socio-économiques », « institutionnels et associations »
et « personnes qualifiées ».

Le conseil de développement a renouvelé, en 2018, son bureau, pour trois ans et reconduit la charte qui le lie à Niort Agglo.

Le bureau compte 7 membres :

- 1 président
- 3 vice-présidents issus des 3 collèges
- 4 autres membres

Thèmes :

Industries : quel potentiel économique pour demain ?

L'objectif est d'identifier les potentialités de développement et de mutation technologique, pour le proche avenir, des industries du territoire de Niort Agglo (marchés à conquérir, impact de la « transition numérique », besoins en formation...). Ce travail s'appuie sur la réalisation d'une enquête qualitative auprès d'un panel d'entreprises, représentatif de différentes sphères industrielles, dans le prolongement du travail quantitatif entrepris par Niort Agglo et l'INSEE.

Territoires « intelligents et humains »

Le conseil de développement travaille sur la manière dont un territoire peut utiliser les techniques numériques pour améliorer les services rendus à la population. En quoi le développement de services connectés (mobilité, consommation d'énergie, qualité de vie...), pourrait-il satisfaire de nouveaux besoins émergents ? En quoi ces nouveaux dispositifs pourraient-ils bouleverser les modes de gouvernance de l'action publique ? Comment intégrer cette nouvelle donne dans l'exercice des compétences des collectivités territoriales ? Telles sont les questions auxquelles s'efforceront de répondre les membres de la commission.

Le conseil de développement bénéficie d'un accompagnement technique des services de Niort Agglo et a recours aux conseils d'un bureau d'études spécialisé.

Contacts

Gérard Doray, Président du CDCAN
@ : gerarddoray@gmail.com

Les temps forts

20

JANVIER

Mutualisation

Services urbanisme de la Ville de Niort et Niort Agglo

Naissance de la commune Val du Mignon

Elle regroupe les anciennes communes d'Usseau (891 habitants) Thorigny-sur-le-Mignon (105 habitants) et Prieaire (122 habitants)



sociale

s trophées des quartiers

éric

du salon du Numéric sur le thème de ty, comment la donnée numérique viser l'organisation de la ville et le le ses habitants.

ix projets communaux

on de la nouvelle salle de spectacles is à Saint-Symphorien avec le ancier de l'agglo de 142 000 € dans u Pacte d'appui communautaire des ns ses communes

FÉVRIER

Musée Bernard d'Agesci

L'exposition consacrée à Bernard d'Agesci est labélisée « Exposition d'intérêt national »

Sports

La piscine de Pré Leroy entre dans sa phase active des travaux de réhabilitation complète

AVRIL

Développement durable

Niort Agglo participe au Printemps des jardins à Aiffres un stand sur le thème « Jardinons économe »





MAI

Festival 5^e saison

Lancement de la 5^e saison à Echiré : le festival culturel de l'Agglo revient dans une nouvelle version. Spectacles, concerts, rencontres d'auteur programmés pendant 2 mois sur la moitié des communes du territoire

Assainissement

Inauguration de la station de traitement des eaux usées d'Aiffres

Economie

Inauguration de la nouvelle pépinière d'entreprises : après 26 ans à l'Arche bleue, la pépinière a déménagé vers l'ancien siège du Crédit Agricole, avenue de la Rochelle.

Habitat

Instauration du permis de louer pour lutter contre l'habitat précaire

JUIN

Economie : Carrefour pour l'emploi + de 1000 offres d'emplois proposées, stages ou alternances sur le niortais

JUILLET - AOÛT

Evènement

Le tour cycliste Poitou-Charentes traverse l'agglo

Développement Durable

Le conseil d'Agglo adopte son projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Soutien à l'économie locale

Niort Agglo se mobilise pour soutenir Leach International après l'incendie de ses locaux



SEPTEMBRE

Solidarité

La cordée de la diversité descend le donjon en rappel

Déchets ménagers

Inauguration du centre technique du Vallon d'Arty

Mobilité

Lancement de la navette sur la Colline Saint-André, à Niort

Sports

Instauration d'une carte d'abonnements à points valables sur tous les équipements sportifs du territoire.

OCTOBRE

Renouvellement urbain

Signature de la charte Anru

Niort Industrie

Participation au carrefour pour l'emploi à Paris

Musées

Inauguration de l'exposition « Madame de Maintenon, dans les allées du pouvoir »

NOVEMBRE

Enseignement supérieur

L'Acclameur accueille le salon de l'Etudiant pour sa 6^e édition, le 17 novembre

Intercommunalité

Le Syndicat des Eaux du Vivier déménage au 24, rue des grands Champs à Niort, et devient le Service des Eaux du Vivier de l'Agglo

Economie

Niort Agglo soutient la filière caprine et participe au salon Capr'Inov à Noron

Musique et Danse

Inauguration du Conservatoire Auguste Tolbecque après plusieurs mois de rénovation

DÉCEMBRE

Santé

Signature du Contrat local de santé

chapitre

2

Un territoire attractif





Développement économique, emploi et enseignement supérieur

COMMERCIALISATION ZAE - OFFRE FONCIÈRE ÉCONOMIQUE

L'OFFRE FONCIÈRE

Pour accompagner l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire, 46 ha ont été viabilisés, répartis sur 18 des 23 parcs d'activités économiques communautaires.

LES VENTES DE TERRAINS D'ACTIVITÉS

En 2019, 6,4 ha ont été vendus ou étaient en cours de commercialisation. Les actes de vente signés en 2019 portent sur un total de 40 225 m², les autres transactions devant aboutir en 2020.

LES FILIÈRES

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Participations comités de pilotage :

- Bazar Etc. (ESS recyclerie de quartier), Soliniort (ESS épicerie coopérative et solidaire), La Bouillonneuse (ESS Fab Lab), Le Square (ESS restaurant d'insertion)

Soutien financier :

- Bazar Etc. : 24 800 € au titre d'un marché porté par la direction gestion déchets
- La Bouillonneuse : subvention de 10 000 €
- AIVE : convention d'occupation précaire sur une partie des bâtiments ex-Sandefo (location 1000 € l'an)

EMPLOI

Organisation d'événements :

- Carrefour Emploi Niort 2019
- Invitation de 11 entreprises des territoires Niort Agglo et HVDS issues des secteurs de l'industrie et de la logistique sous pavillon central Niort Industrie
- 115 exposants, 2 900 visiteurs/candidats, 541 offres d'emploi et de formation

Participation Niort Agglo :

- Paris pour l'Emploi 2019
- Invitation de 5 entreprises du territoire issues des secteurs de l'industrie et du numérique sous stand de 42m² en plein cœur de salon (2000 recruteurs, 10 000 offres d'emplois)



Lancement opérationnel de l'Espace Niort

TECH. Si l'ouverture s'est réalisée en octobre 2018, c'est à partir de 2019 que le site a pu commencer réellement à remplir sa vocation de lieu ressource du numérique du territoire. Niort Agglo y a accueilli :

- 5 entreprises en bureaux privés,
- des formations supérieures : le CNAM
- des événements : meet ups, ateliers d'informations, challenge scolaire, conférences, compétitions de e-sport...
- des utilisateurs en co-working ou des entreprises en réservation de salle de réunion : au total + de 600 utilisateurs pour un peu plus de 90 entités différentes.

Fin 2019 : le 3^e et 4^e étage sont devenus accessibles et complètent l'offre avec 5 bureaux supplémentaires d'entreprises, des salles de réunion et de formation et un espace événementiel au dernier étage du bâtiment.

L'accélérateur de Start-UP FrenchAssurTech, impulsé par NiortAgglo en collaboration avec



les grands comptes mutualistes du territoire (Maaf, Maif, Macif, IMA, Groupama CA) et le Medef 79 a accueilli 2 nouveaux membres : Mutuelles de Poitiers et P&V (groupe Belge). Cette initiative a permis de placer le territoire au niveau national comme le territoire de référence sur le futur de l'assurance. 8 start-up ont bénéficié d'un suivi pendant 9 mois et ont pu se développer et constater les bénéfices que le territoire pouvait leur offrir. Parallèlement l'Opération Dragon, pré accélérateur de startups locales a été lancée, portée par les membres de French Assurtech : 8 startup accompagnées et parrainées par des collaborateurs de mutuelles.

Enfin, l'évènement Niort Numeric en mars 2019 a accueilli + de 4 000 participants autour de la thématique Smart City.



Obtention du **label national Territoire d'industrie** qui reconnaît au niveau national la place de l'industrie dans le tissu économique niortais.

- Création d'une **box accueil** pour motiver des candidats potentiels à un poste sur le niortais, et à pérenniser leur installation.

-> 25 salariés accompagnés en 2019. L'accompagnement se fait sur l'emploi du conjoint, l'accueil des enfants, la recherche de logement, l'offre de santé et l'offre de transports. Une plaquette de présentation du territoire est jointe aux offres d'emplois des entreprises à destination des candidats ne connaissant pas le territoire.

- **Création de la CVThèque**

Les entreprises peuvent déposer leurs offres d'emploi et consulter les profils des personnes ayant rentré leur C.V.

- Participation aux deux salons (Niort et Paris)

- **Carrefour pour l'Emploi**

- Développement du **réseau Niort Industrie**, dont font partie les grands comptes industriels du territoire.

- **Semaine de l'industrie** de mars 2019, en collaboration avec tous les partenaires intentionnels de la filière.

- Candidature pour accueillir la **French Fab** en 2020

La marque La French Fab, incarnée par un coq bleu, fédère les entreprises et sites industriels situés en France qui se reconnaissent dans la volonté de développer l'industrie française, la promouvoir et accélérer sa transformation.

- Coordination du groupe pour la **reconstruction du groupe LEACH** suite à l'incendie au sein de l'entreprise en août 2019.

TOURISME

Les chiffres clé

- Environ 500 000 touristes sur Niort (1/4 en tourisme d'affaires) et 805 000 visiteurs sur le Marais poitevin
- 1 500 000 nuitées (dont 30 % en secteur marchand)
- 280 000 nuitées en hôtellerie (hors résidence de tourisme) en 2019
- 52 000 nuitées en camping
- 15% d'étrangers (Britanniques, Belges et Allemands, Néerlandais et Espagnols)
- + 12 000 camping cars accueillis
- 72 millions d'€ HT de chiffre d'affaires soit 1/3 de celui du département

Les actions 2019

- Poursuite du projet de Parc Résidentiel et de Loisirs au Vanneau-Irleau avec la suite des études et du dossier de sortie ICPE. Echanges sur la création d'un Terra Aventura à Echiré (Coudray Salbart) et sur Niort/Sciecq/Echiré en version vélo
- Lancement d'une réflexion autour d'un nouveau Schéma de Développement Touristique avec pour ambition de définir un positionnement commun de la destination et l'action de Niort Agglo pour les prochaines années dans le domaine
- Réflexion autour de l'accueil de touristes à Boinot avec la future installation du comptoir des itinérances qui sera géré par l'OT



projet alimentaire territorial

NiortAgglo - Haut Val de Sèvre

AGRI/AGRO

Labellisation du **territoire sur son Plan alimentaire territorial** en partenariat avec la communauté de communes Haut Val de Sèvre et soutenu par la DRAAF et le Conseil Régional. Ce projet vise à rapprocher consommateurs et producteurs : en développant l'agriculture locale, en proposant une offre locale de qualité aux consommateurs (et notamment en restauration collective), en soutenant et contribuant à des pratiques environnementales vertueuses.

Perspectives : 2019 a permis de poser un état des lieux de l'offre et de la demande sur le territoire et d'établir les contacts avec les acteurs locaux. 2020 devra permettre la concertation avec les acteurs locaux pour co-définir une feuille de route agricole et alimentaire pour les prochaines années.

- Travail sur la diversification et l'aide aux exploitants, renforcement du partenariat avec la Chambre d'agriculture. Près de 60 producteurs en circuits courts ont été contactés ainsi qu'une dizaine de restaurants collectifs, à poursuivre en 2020.
- Maintien du soutien à certains événements comme les marchés de producteurs de Pays.

COMMERCE

3 demandes d'autorisation d'exploitation commerciale :

- centre commercial Leclerc (Mendès-France) : demande d'extension de la surface de vente de 248 m² pour la porter à 9 066 m² (galerie marchande incluse) et 560 m² de vente au déballage
- Gammvert (Bessines) : demande d'extension de la surface de vente de 807 m² pour la porter à 2 777 m²
- Intermarché (Beauvoir-sur-Niort) : extension de 399,91 m² et régularisation d'un drive et d'une boutique funéraire (39 m²)

Installation de 14 commerces en centre-ville de Niort : Natur'Home, Mademoiselle C, 79 Tours Vinyl, rue Brisson - Bonhomme De Bois, Mathilde en baskets, Chris Mariage et Aktudéco, rue Saint-Jean - Mathilde en baskets, rue Saint-Jean - Kraft et Franck Provost, rue Ricard - La renarde vintage, rue Henri Clouzot - Les petites cigognes, rue des Cordeliers - Rock and Vintage, passage du commerce - Vinyl Ourson, rue Basse - O'Tacos, esplanade de la République

Sur Echiré, Niort Agglo a travaillé à la mise en place d'une conciergerie de territoire, en devenant sociétaire de la SCIC La Conciergerie à hauteur de 5000 €, en expérimentant le déploiement de services de l'agglomération et en aidant cette structure dans sa recherche de financement notamment auprès du Conseil régional Nouvelle Aquitaine.

Le 27 mai 2019, le Conseil d'Agglomération a délibéré pour la mise en place de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure sur l'ensemble de son territoire à compter du 1^{er} janvier 2020.

chapitre

3

Un territoire solidaire





- 15 > L'aménagement du territoire
- 16 > Urbanisme réglementaire et stratégie foncière
- 18 > Observatoire et stratégie territoriale
- 19 > La politique de l'habitat
- 23 > Les aires d'accueil des gens du voyage
- 24 > Les transports et déplacements
- 26 > La cohésion sociale et l'insertion

L'aménagement du territoire

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) ET PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL AVEC UN VOLET DEPLACEMENT (PLUI-D)

Les enjeux du territoire identifiés ont été débattus entre conseillers communautaires en mars 2019 dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT. Ces orientations ont été traduites dans le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT sous forme de prescriptions, de recommandations et de mesures d'accompagnement, pour répondre aux besoins et au développement du territoire pour les 20 prochaines années.

Le scénario choisi pour les 20 prochaines années en chiffres :

- **16 000 nouveaux habitants**, soit une évolution annuelle moyenne de + 0,6%
- **13 000 logements nécessaires** à l'accueil de ces nouveaux habitants
- **au moins 30 % de ces nouveaux logements dans les enveloppes urbaines** (de 30 % à 40 % selon l'organisation territoriale)
- **65% de croissance démographique dans le cœur d'agglomération**, au plus près des services et des équipements
- **réduction d'au moins 46,5 % de la consommation foncière**, afin de limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et préserver la Trame Verte et Bleue

Après avoir arrêté le projet de SCoT au conseil d'agglomération du 8 juillet 2019, une phase de validation s'est enclenchée : notification du projet aux communes et partenaires principaux (Etat, Région, Département, chambres consulaires, PNR Marais poitevin...) et avis du public via une enquête publique d'un mois (du 4 novembre au 6 décembre 2019) au siège de Niort Agglo et dans les 40 mairies membres.

Objectif 2020 : approuver le SCoT puis décliner et spatialiser ses orientations dans le futur PLUi-D à horizon 10 ans

Chiffres clés

> Procédures réalisées / terminées

3 modifications
8 modifications simplifiées

> Procédures en cours

2 modifications
6 modifications simplifiées
2 révisions allégées

LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (SPR) DE NIORT AGGLO

Depuis l'application du décret le 1^{er} avril 2017, les SPR sont désormais de la compétence PLU.

Il en existe 4 sur le territoire niortais : 3 AVAP sur Arçais, Coulon et Niort et un PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) sur Niort. Ces deux derniers sont en cours d'étude.

A la demande de la commune, Niort Agglo a approuvé le projet d'AVAP d'Arçais au conseil d'agglomération du 23 septembre 2019. Une mise à jour du PLU a également été réalisée. L'AVAP est désormais opposable depuis le 29 octobre 2019.

BILAN 2019 DE LA COMPÉTENCE PLU

Niort Agglo poursuit en 2019 la gestion des documents d'urbanisme communaux en attendant l'approbation du PLUi-D, afin de répondre aux besoins des communes.

Direction Urbanisme réglementaire et stratégie foncière

En 2019, la mutualisation des services urbanisme réglementaire Ville de Niort et Niort Agglo se concrétise pour former la direction urbanisme réglementaire et stratégie foncière.

MISSIONS

- Accompagnement des porteurs de projets et des communes en application des documents d'urbanisme, en cohérence avec les orientations et priorités relatives à l'aménagement et le développement du territoire.
- Formalisation et animation de la stratégie foncière communautaire au bénéfice des projets et au regard des enjeux de maîtrise de la consommation foncière.

STRATÉGIE FONCIÈRE

Le travail préparatoire au recensement des friches sur le territoire intercommunal s'est déroulé en 2019 afin d'enrichir la réflexion sur le foncier mobilisable à l'échelle du PLUi-D et poser les premiers éléments de la stratégie foncière communautaire. Premiers résultats disponibles en septembre 2020.

La direction a intégré le groupe de réflexion mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine sur le sujet de la réhabilitation et du recensement des friches à l'échelle régionale.

URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Instruction des autorisations des droits du sol (ADS)

L'activité principale du service Urbanisme Réglementaire repose sur l'instruction des demandes déposées en mairie, dans 35 communes.

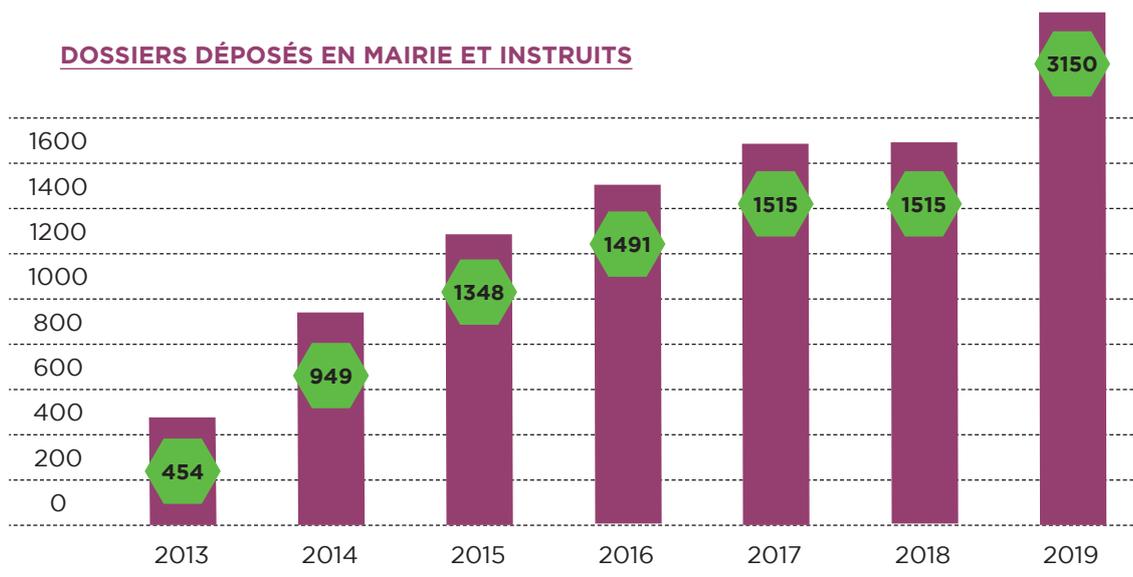
Ce service poursuit et développe ses activités auprès de l'ensemble des communes qui ont fait le choix de signer une convention (convention A ou B) avec Niort Agglo, soit 39 communes, dans les domaines de :

- l'analyse et l'interprétation de la réglementation
- le paramétrage du logiciel métier
- l'aide à la rédaction des réponses dans le cadre du contrôle de légalité
- le conseil pour l'adaptation et la modification des documents d'urbanisme
- l'assistance pour l'étude des avant-projets d'aménagement : lotissements, ...

Son activité est en constante augmentation depuis sa création principalement en raison de l'extension du territoire et du nombre de communes qui ont conventionné, mais aussi de sa reconnaissance comme interlocuteur incontournable en matière d'urbanisme (expertise et conseil).

En 2019, l'intégration du service d'instruction de la ville de Niort au sein du service communautaire a doublé le volume d'actes instruits. Le service est aujourd'hui composé d'un chef de service, de huit instructeurs, d'un assistant et d'un contrôleur de travaux.

DOSSIERS DÉPOSÉS EN MAIRIE ET INSTRUITS



Chaque instructeur traite en moyenne 400 dossiers (les données nationales font état d'un indicateur d'activité de l'ordre de 350 dossiers par an).

Dématérialisation de la chaîne d'instruction

Pour les demandes niortaises, installation des outils nécessaires à la dématérialisation des autorisations d'urbanisme sur Niort : guichet numérique permettant aux usagers de saisir leur demande d'urbanisme en ligne, outils de consultation dématérialisée des services, outils dédiés aux professionnels de l'urbanisme (constructeurs, promoteurs) qui ont été conviés à une présentation dédiée.

Toutefois, l'ouverture du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (ADS) sera réalisée lorsque toutes les conditions seront requises pour la dématérialisation complète de la chaîne d'instruction.

Il conviendra ensuite de poursuivre le déploiement de la saisine par voie électronique des ADS sur l'ensemble des communes de Niort Agglo d'ici le 31 décembre 2021, échéance réglementaire de sa mise en œuvre.

La direction participe également à une réflexion à l'échelle nationale sur la dématérialisation des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) avec les services de l'Etat concernés (DHUP, DGALN) et le conseil supérieur du notariat.



Observatoire et stratégie territoriale

OBJECTIFS

- Porter à connaissance des données d'observation du territoire sur la base d'indicateurs clés
- Produire des diagnostics et participer aux évaluations des schémas de planification des politiques publiques
- Identifier les dynamiques de développement et les faits porteurs d'attractivité et d'avenir
- Articuler la stratégie de développement territorial de la collectivité avec les politiques contractuelles des partenaires institutionnels de l'agglomération
- Accompagner les directions dans la recherche et l'élaboration des demandes de subventions

PRINCIPAUX TRAVAUX 2019

- Portrait de territoire de Niort Agglo avec les indicateurs clés du territoire
- Mise à jour trimestrielle de la veille économique
- Actualisation du diagnostic santé du Contrat Local de Santé
- Analyse sur l'attractivité et la compétitivité de Niort Agglo
- Travaux d'analyses cartographiques pour l'intégralité des services communautaires et plus particulièrement pour plusieurs démarches dont le SCoT-PLUi-D, (analyse de la consommation d'espace ; actualisation des données en urbanisme ; animation du PACT et des dispositifs de contractualisation (CPEP...), veille relative aux appels à projets

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- 100 indicateurs territoriaux traités chaque année
- 300 productions cartographiques en 2019
- PACT 1 ET 2 : 38 nouveaux dossiers traités en 2019 soit un engagement de 1 383 977 €. Pour 1 € de PACT, il est généré 3.65 € d'investissement
- 9 directions accompagnées pour 28 projets déposés plus un accompagnement sans demande de subvention
- montant global des subventions sollicitées : 14 707 156 € pour un montant d'investissement de 40 215 905 € (fin 2019)



La politique de l'habitat

A l'appui du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2016-2021, la politique de l'habitat poursuit son objectif de favoriser les parcours résidentiels et de vie du plus grand nombre, par le développement d'un parc de logements qualitatif et diversifié.

Composante majeure du Projet de territoire, elle contribue à préserver les équilibres démographiques et économiques territoriaux, tout en respectant à la fois les objectifs nationaux d'amélioration de l'habitat (performance énergétique, lutte contre l'habitat indigne et dégradé, adaptation des logements au vieillissement, à la perte d'autonomie et aux handicaps), et au soutien du tissu économique local.

MISSIONS

La politique Habitat s'exerce à travers l'élaboration, le suivi, l'animation et l'évaluation/bilan du PLH. Ses missions touchent également à d'autres domaines de l'habitat comme :

- les dispositifs d'intervention sur le parc ancien privé et le renouvellement urbain
- l'accession à la propriété (prêt à taux 0 %)
- des projets spécifiques à portée plus opérationnelle

EVÉNEMENTS MAJEURS

EVALUATION À MI-PARCOURS DU PLH

Niort Agglo a procédé à l'évaluation à mi-parcours du PLH confiée au bureau d'études Guy Taieb Conseil (GTC).

En se donnant les moyens d'intervenir dans les centres anciens et tissus existants tout en se montrant plus exigeante sur la qualité, la performance énergétique et la diversité de l'offre de logements à développer, elle a procédé, à la modification, l'ajustement ou l'engagement d'actions relatives au parc ancien privé, au logement social, à l'accession à la propriété, ainsi qu'à l'animation et la gouvernance du PLH.

ELABORATION DE LA CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTIONS (CIA)

Niort Agglo a élaboré, en association avec les services de l'Etat et les bailleurs sociaux, un « Document cadre » et une CIA afin :

- d'affirmer les principes d'égalité des chances pour l'accès au parc social et favoriser la mixité sociale et la mobilité des ménages à très faibles revenus, ainsi que des ménages relogés dans le cadre de la politique de Renouvellement Urbain
- d'instaurer des critères de priorité pour l'attribution d'un logement social et de généraliser leur application
- d'étendre à l'ensemble des partenaires l'obligation de loger un pourcentage minimal de ménages bénéficiant du dispositif DALO, ou à défaut prioritaires, et d'instaurer plus de transparence sur les désignations en commissions d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL)
- de mettre en place un système de cotation de la demande pour renforcer la transparence

MISE EN PLACE DU « PERMIS DE LOUER »

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Niort Agglo a instauré le « Permis de louer » pour renforcer son action de lutte contre l'habitat indigne.

Un protocole partenarial signé le 25 mars 2019, organise l'intervention de 5 partenaires (Etat, ADIL des Deux-Sèvres, Ville de Niort, CAF, agglo). Le dispositif est entré en application, sur quelques îlots du centre-ville de Niort, le 8 mai 2019.



Chiffres clés



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

AIDES À L'INVESTISSEMENT

Parc locatif social

Niort Agglo et les communes soutiennent financièrement le logement social.

Communes	Logements financés					
	Réhabilités		Adaptés		Neufs (foncier compris)	
	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €
Aiffres	0	0	10	13 426	12	234 000
Arçais	0	0	2	2 819	0	0
Coulon	0	0	1	1 184	0	0
Chauray	0	0	3	4 500	27	759 000
Echiré	0	0	1	1 272	0	0
Fors	0	0	2	2 969	0	0
Frontenay Rohan-Rohan	0	0	5	7 187	0	0
Magné	0	0	2	2 600	3	54 000
Mauzé sur le Mignon	0	0	1	1 272		
Niort	82	48 073	70	98 728		
Prahecq	0	0	1	1 500		
Prin-Deyrançon	0	0	1	1 500		
Saint-Georges-de-Rex	0	0	1	1 500		
Saint-Maxire	0	0	1	1 500		
Saint-Symphorien	0	0	0	0	9	279 000
Vouillé	0	0	1	1 269	3	54 000
Total	82	48 073	102	143 226	54	1 380 000
Objectifs	220	550 000	10	15 000	90	2 250 000





Parc ancien privé

OPAH communautaires 2018-2022

Démarrée en février 2018 pour une durée de 5 ans, l'OPAH communautaire s'applique à l'ensemble du territoire de l'agglomération. Un périmètre d'OPAH Renouvellement Urbain (RU) porte sur le centre ancien de 12 communes de l'agglomération.

Ce dispositif repose sur le suivi-animation de propriétaires occupants ou bailleurs souhaitant réaliser des travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation à la perte d'autonomie ou de réhabilitation complète. D'autres actions sont venues compléter le champs d'action de cette OPAH : réalisation d'études de faisabilité sur des patrimoines communaux, réalisation d'études de Renouvellement Urbain, repérage de copropriétés en difficultés, préparation de la troisième Opération de Restauration Immobilière (ORI) et entrée en vigueur du « permis de louer ».

Chiffres clés

139

propriétaires occupants aidés

7

logements locatifs financés

275 163 €

de subventions accordés

7

études de renouvellement urbain réalisées

6

études de faisabilité sur des patrimoines communaux réalisées

Accession à la propriété : prêt à 0 %

Pour permettre aux ménages (selon des plafonds de ressources) d'acheter un bien immobilier (ancien ou HLM) ou de faire construire pour la première fois, et aux communes de favoriser le fonctionnement optimum de leurs équipements publics, un prêt à taux 0 % est mis en place, 10 000 à 21 000 € (selon les cas) remboursable sur 15 ans complémentaire ou non à celui de l'Etat (PTZ +).

Chiffres clés

50

prêts accordés sur 15 communes

17

prêts pour l'achat d'une parcelle de terrain à bâtir, 18 pour l'achat d'un logement ancien à rénover et 15 pour l'achat d'un logement HLM

667 000 €

de prêts accordés par les banques partenaires

124 300 €

de bonifications de prêts prises en charge par Niort Agglo

7 M€ TTC

de travaux générés

Investissement locatif privé : Prêt Locatif Social (PLS)

Afin de soutenir la promotion immobilière privée, Niort Agglo complète le dispositif du prêt Locatif Social (PLS) de l'Etat, par un soutien forfaitaire de 2 000 € par logement (hors EHPA/EHPAD, maisons de retraite et foyers-logements), accordé aux investisseurs locatifs publics et privés.



AIDES AU FONCTIONNEMENT

Structures spécifiques

- 27 000 € à l'Union départementale des associations familiales des Deux-Sèvres pour la gestion de la résidence d'accueil de Champclairot à Niort,
- 25 000 € à l'association L'Escale (site La Colline) pour la gestion de la Maison Relais d'Aiffres,
- 19 000 € à l'association départementale des Restos du Cœur pour la gestion de la résidence sociale Beausoleil à Niort.

Habitat des jeunes et des étudiants

118 000 € à l'association L'Escale, dont 92 000 € pour la gestion des deux résidences habitat jeunes à Niort, 20 000 € pour la gestion des deux résidences étudiantes à Niort, et 6 000 € pour la gestion et le développement du dispositif SILOJ.

Autres (Fonds Solidarité Logement et associations)

- FSL : 63 245 € permettant l'accès ou le maintien dans un logement locatif public ou privé (paiement des impayés de loyers, de charges et des factures d'énergie),
- adhésion / convention annuelle à l'ADIL des Deux-Sèvres : 31 355 €,
- adhésion à l'AFIPADE pour les demandes et attributions sociales : 5 000 €.

Chiffres clés

6

structures spécifiques subventionnées

288 600 €

d'aides accordées

BUDGET RÉALISÉ

> Investissement

4 463 500€

Dépenses

99,3%

Taux de réalisation

> Fonctionnement

311 300€

Dépenses

91,5%

Taux de réalisation



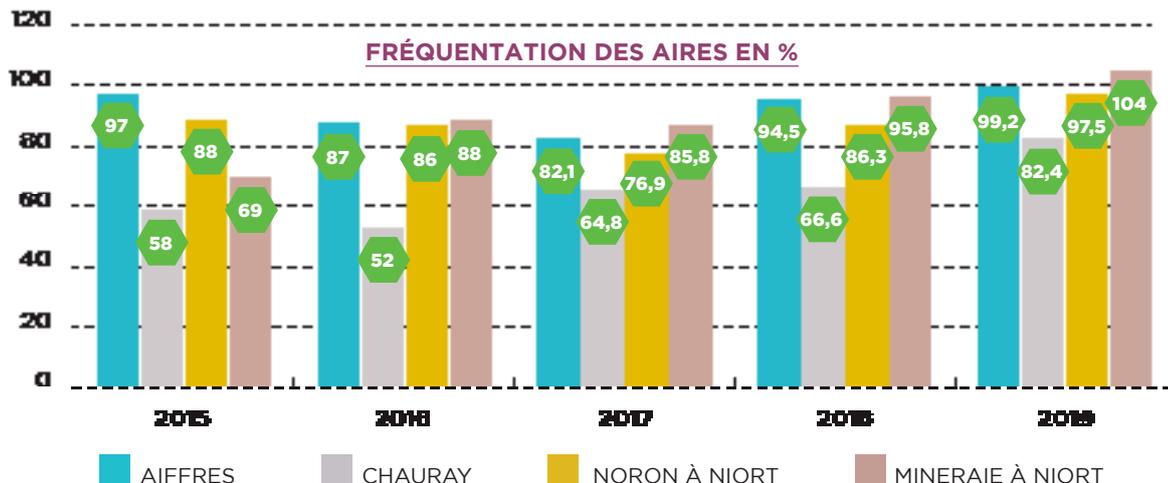
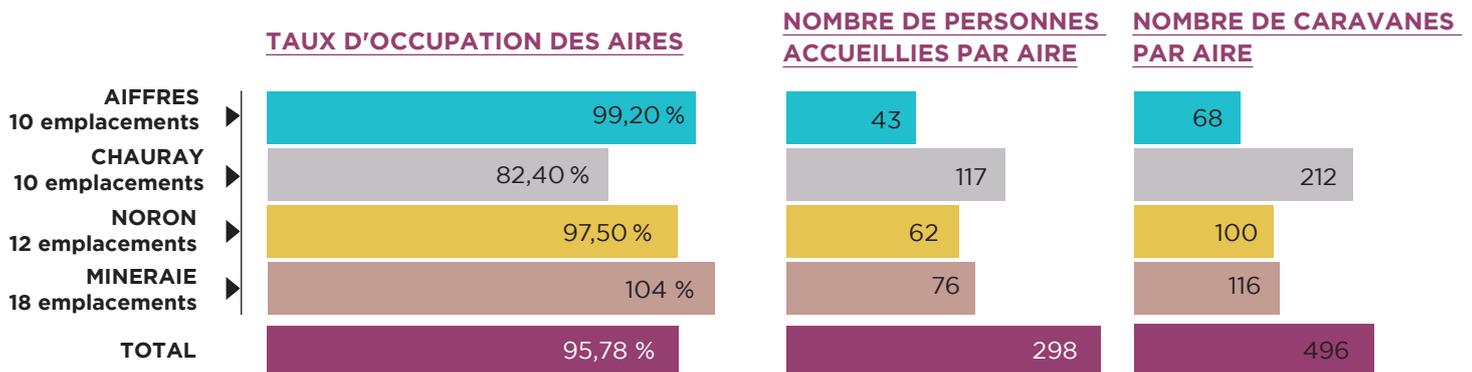


Les aires d'accueil des gens du voyage

MISSIONS

Niort Agglo gère en régie les aires d'accueil des gens du voyage (stationnement, eau, électricité) et dispose de 6 équipements dont 4 sont dotés d'un système de prépaiement :

- aire de Noron à NIORT
- aire de la Mineraie à NIORT
- aire de Grand Passage, zone Mendès France à NIORT: elle accueille 4 à 5 missions évangéliques chaque année (50 à 100 caravanes + un chapiteau)
- aire de la Chaume à AIFFRES
- aire rue de Vaucanson à CHAURAY
- aire de petit passage à ECHIRE destinées aux voyageurs qui traversent le territoire



Chiffres clés

> Fonctionnement

241 743 €

Dépenses

282 276 €

Recettes



Transports et mobilité

Niort Agglo organise la Mobilité sur son territoire. Une délégation de service public confiée à Transdev jusqu'en 2023 et un conventionnement avec la Région Nouvelle-Aquitaine permettent d'assurer les transports urbains, interurbains, scolaires, de personnes à mobilité réduite et à la demande. Des actions sur la mobilité durable ont été entreprises pour favoriser l'utilisation de modes plus respectueux de l'environnement.

EVÉNEMENTS MAJEURS 2019

Septembre : ajustements de lignes

- ligne 24 : amélioration de la desserte entre la ZA Le Luc et la gare SCNF de Niort
- ligne 25 : ajout de courses
- ligne 26 : passage en régulier de la partie Beauvoir / Granzay-Gript
- création de la ligne 10 pour améliorer l'offre sur le secteur nord de Niort
- lancement de la navette sur la Colline Saint-André en septembre

Du 16 au 22 septembre : semaine de la mobilité

- stands d'info dans 7 entreprises et dans 5 communes
- stand sur la Brèche : info et essais des vélos à assistances électriques et de vélos cargos
- participation au challenge de la mobilité

Décembre : inauguration de la première navette électrique

Aménagements cyclables

- poursuite du travail sur le schéma directeur cyclable. Objectif : 38 pôles générateurs de trafic
- enquête sur la mobilité auprès de 66 entreprises (20 000 salariés)

Accessibilité

Poursuite de la mise en accessibilité et en sécurité du réseau de transports : 33 quais supplémentaires dont 20 prioritaires dans l'agenda d'accessibilité programmé.

Ambassadeurs de la mobilité

- deux promotions de huit ambassadeurs de la mobilité, volontaires en service civique, pour accompagner le public en particulier celui « fragile »
- 15 séances d'info / sensibilisation au civisme et à la sécurité à destination de jeunes en insertion ou d'apprenants de la langue française
- 15 stands dont 12 dans les mairies de quartiers
- intervention auprès de 354 élèves de 15 classes de CM2 des communes périurbaines pour préparer les enfants à utiliser le car à la rentrée en 6^{ème}

Chiffres clés

> Investissement

1,302M€	2,107M€
Dépenses	Recettes

> Fonctionnement

17,613M€	19,431M€
Dépenses	Recettes





Inauguration de la première navette électrique

INDICATEURS ACTIVITÉS

AMÉNAGEMENTS D'ARRÊTS - MISE EN ACCESSIBILITÉ / SÉCURITÉ

33 quais ont été mis en accessibilité et en sécurité sur le budget 2019 :

- 13 quais d'arrêts urbains
- 9 quais d'arrêts périurbains
- 3 quais d'arrêts TAD / scolaires
- 8 quais d'arrêts scolaires

Pose de 8 nouveaux abris voyageurs et réfection totale de 5 autres

QUALITÉ DE SERVICE

La qualité de service est traitée par le biais des réclamations :

- 355 réclamations ont été reçues et traitées par le délégataire Transdev Niort Agglo
- 68 réclamations ont fait l'objet d'une réponse par le service Transports et Mobilité

TRANSPORTS SCOLAIRES DANS LE PÉRIURBAIN (HORS LIGNES RÉGULIÈRES)

En 2019-2020, 94 lignes de transport scolaire sont assurées quotidiennement (dont 33 par la Région Nouvelle Aquitaine).

- 4 750 élèves transportés chaque jour (dont 1826 par la Région) dans 63 autocars (dont 20 par des transporteurs en contrat avec la Région).

- 213 élèves des communes dépourvues de transport scolaire bénéficient d'un abonnement SNCF, financé par Niort Agglo pour un montant de 125 465 €.

INDICATEURS TRANSPORTS

	2018	2019
Nombre de communes du PTU	42	40
Nombre de lignes	15 + TAD/TPMR + navette centre-ville + navette Bessines	16 + TAD/TPMR + 2 navettes centre-ville + navette Bessines
Total des voyages	5 286 589	5 725 623
Total des kilomètres	3 451 498	3 602 235
Total kilomètres TPMP	262 879	373 844
Total kilomètres TAD	92 311	100 667
Recettes en € HT	1 560 072	1 820 631
Contribution forfaitaire versée par l'agglomération en €	10 529 364	12 222 259
Versement Transport encaissé en €	15 527 895	16 783 968





La cohésion sociale et l'insertion

LE CONTRAT DE VILLE SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU PONTREAU COLLINE SAINT-ANDRÉ, DU CLOU-BOUCHET ET DE LA TOUR CHABOT GAVACHERIE, LE CONTRAT DE VILLE 2015-2022

RAPPEL DES « FONDAMENTAUX » DU CONTRAT DE VILLE

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini la politique de la ville comme une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Elle a posé le cadre du Contrat de Ville 2015-2020 avec une ambition forte pour les quartiers prioritaires. Celui-ci a été prolongé jusqu'en 2022. Les outils d'intervention de la politique de la ville sont renouvelés à travers :

- Un contrat unique qui comporte **3 piliers : le cadre de vie et renouvellement urbain, la cohésion sociale, et le développement de l'activité économique et de l'emploi** accompagnés des axes transversaux qui suivent : la jeunesse, la prévention des discriminations, l'égalité femme-homme
- **Une action publique qui se déploie à l'échelle intercommunale** et mobilise tous les partenaires concernés
- La mobilisation prioritaire du droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales
- La participation des habitants à la construction du contrat et à son pilotage

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR L'ÉLABORATION DU PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ET RENFORCÉS (PERR)

Fin 2018, plusieurs textes règlementaires ont incité à l'actualisation des Contrats de ville, dans la perspective de leur prolongation jusqu'en 2022. Cette évolution a été formalisée, fin 2019, au sein d'un Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR).

Les conseils citoyens ont été étroitement associés à cette démarche.

LES DEUX LEVIERS DU CONTRAT DE VILLE : UN PLAN D'ACTIONS ET UN APPEL A PROJETS

Les objectifs du Contrat de ville servent de bases :

- à un plan d'actions partenarial qui présente les engagements des 22 institutions signataires,
- et de manière complémentaire, l'appel à projets du Contrat de ville. Les actions retenues au regard des objectifs du contrat sont financées notamment par **les crédits spécifiques de Niort Agglo.**

Niort Agglo a soutenu en 2019 des actions répondant aux objectifs suivants :

SUR LE PILIER COHÉSION SOCIALE

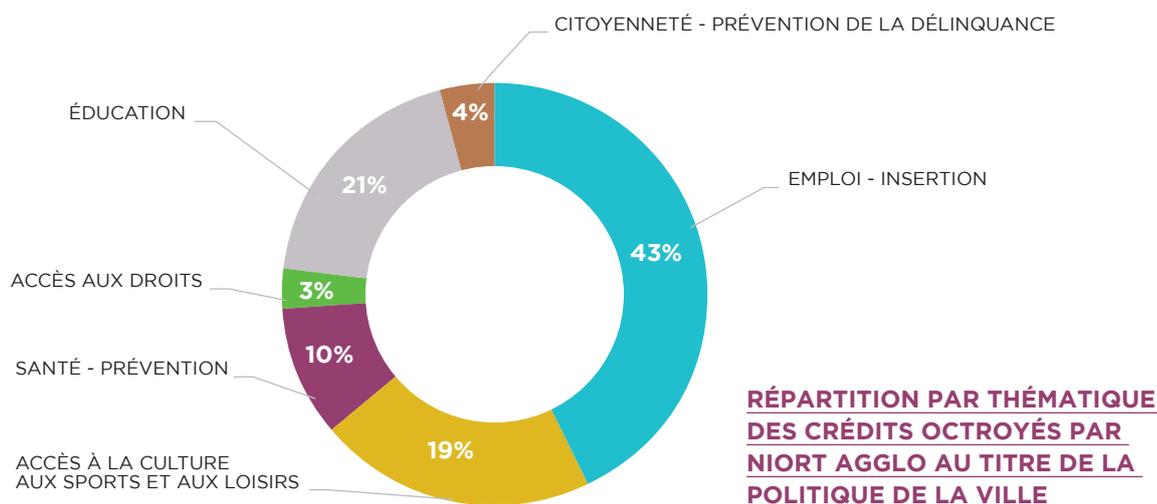
Objectifs et actions soutenues :

- parentalité et réussite éducative
- accès aux droits en santé, à la prévention et aux soins
- cohésion sociale : temps forts conviviaux et de soutiens de projets d'habitants.
- accès aux droits : accompagnement aux démarches administratives en ligne notamment
- actions de prévention de la délinquance

Parmi les financements apportés en 2019 par les différents partenaires sur ce pilier, Niort Agglo a apporté 241 340 €, en soutenant 30 actions portées par 26 opérateurs associatifs ou institutionnels.

SUR LE PILIER DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI (HORS INVESTISSEMENT)

- accompagnement renforcé vers l'emploi notamment en direction des jeunes
- levée des freins à l'emploi : actions pour favoriser la mobilité
- promotion de la création d'entreprises



Parmi les financements apportés par les différents partenaires sur ce pilier, Niort Agglo a apporté 182 526 € en soutenant 13 actions portées par 9 opérateurs associatifs.

SUR LE PILIER URBAIN

La signature de la convention ANRU sur le quartier prioritaire Pontreau / Colline Saint-André

Dans le cadre du Contrat de ville 2015-2022, l'Etat et Niort Agglo ont signé, le 16 juillet 2019, aux côtés de leurs partenaires, la convention ANRU 2019-2024 pour le développement urbain du quartier Pontreau / Colline Saint-André à Niort.

Le choix du quartier Pontreau / Colline Saint-André pour bénéficier des fonds alloués par l'ANRU (1 M€) résulte à la fois de son statut de nouvel entrant dans la géographie prioritaire de la politique de la ville mais surtout du constat établi de la paupérisation que connaît ce quartier.

La convention ANRU pluriannuelle, élaborée par Niort Agglo et partagée avec l'ensemble des partenaires du Contrat de Ville, a pour objectif de fixer les engagements contractuels des différentes parties prenantes (ANRU, ANAH, porteur de projet, maîtres d'ouvrages, partenaires locaux...) pour la durée de mise en œuvre du projet de renouvellement urbain couvrant la période 2019-2024.

L'objectif principal est de requalifier en profondeur les espaces publics notamment les places Denfert-Rochereau et de Strasbourg, améliorer l'attractivité du quartier, développer de nouveaux usages, encourager les pratiques sociales (convivialité, rencontres intergénérationnelles, ...), développer de nouveaux flux propres à un centre de quartier.

Le projet urbain élaboré sur le quartier du Pontreau / Colline Saint-André s'inscrit

en cohérence avec les schémas directeurs du territoire : le SCoT, le PLH, PLUI-D et le dispositif Action Cœur de Ville.

5 objectifs prioritaires

- amélioration de la qualité générale de l'habitat social
- action sur l'offre d'habitat privé dégradé
- restructuration de l'offre commerciale de proximité autour de quelques commerces moteurs
- un espace public de qualité et adapté
- réaménagement de la Place Denfert Rochereau en intégrant les équipements vecteurs de cohésion sociale

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) conduite en lien étroit avec la Ville de Niort, comporte une forte dimension participative. Développée sur les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville, elle vise à améliorer le cadre de vie des habitants par une action concertée, coordonnée et territorialisée des principaux partenaires (Etat, CCAS et les bailleurs sociaux...).

La démarche se décline à travers les axes suivants :

- mise en place d'une veille sur les quartiers afin d'agir en prévention de l'ensemble des dysfonctionnements, transmettre aux partenaires, alerter et assurer le suivi des réponses apportées.
- animation, coordination, suivi et évaluation des actions de la convention de GUP signée par les partenaires.
- poursuite des états des lieux partagés sur l'espace public



SUR L'ENSEMBLE DE L'AGGLOMÉRATION, LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR LE RETOUR À L'EMPLOI

En complément du pilier emploi-développement économique développé sur les trois quartiers prioritaires, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) se développe sur l'ensemble du territoire de Niort Agglo.

L'action essentielle du PLIE vise à favoriser le retour vers l'emploi et/ou la formation des personnes les plus vulnérables, grâce à un accompagnement personnalisé et renforcé assuré par un référent de parcours.

Accompagnement individuel de 24 mois pour définir son projet professionnel, construire son parcours, mener l'ensemble de ses démarches de recherche d'emploi et/ou formation

LES RÉSULTATS DU PLIE

En 2019, le PLIE a accompagné 411 personnes, parmi lesquels 28 % vivent sur un quartier prioritaire.

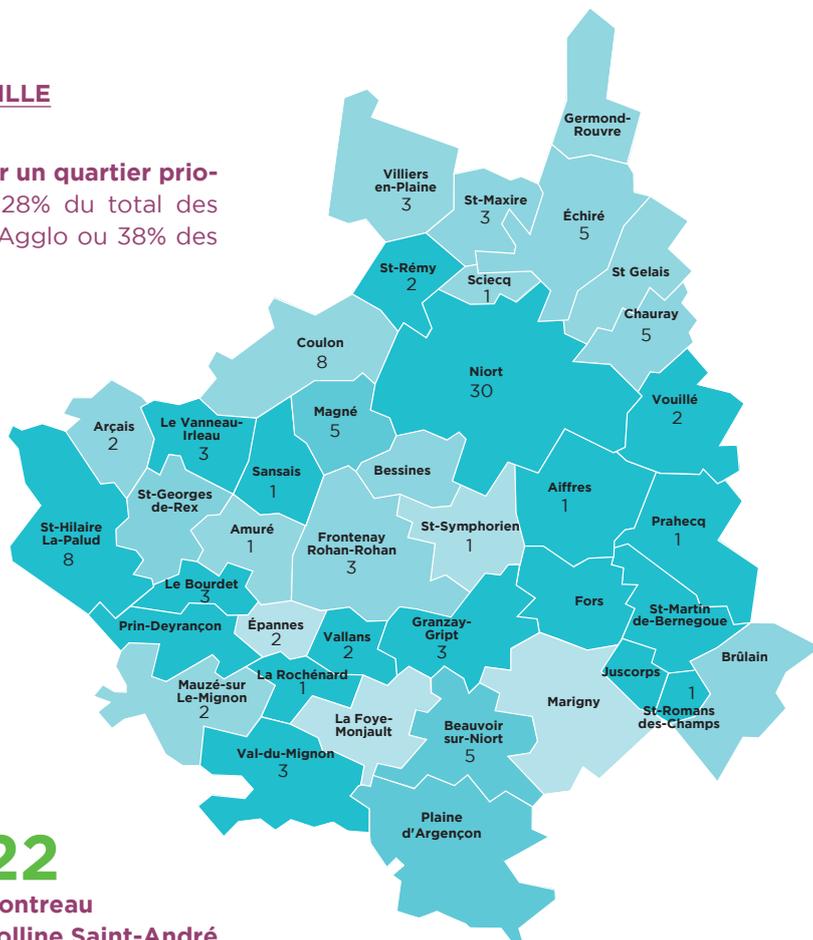
Parmi ces bénéficiaires, 68 personnes ont validé une sortie positive, dont 50 personnes en emploi (CDI, CDD > 6 mois), 17 personnes en formation qualifiante et 1 personne en création d'entreprise. 174 personnes ont bénéficié d'une étape « emploi » dans leur parcours.

L'ACTIVITÉ DU PLIE ET LES PERSONNES EN PARCOURS PAR COMMUNE

411 personnes en parcours en 2019, dont 196 sont entrées dans l'année.

ZOOM POLITIQUE DE LA VILLE

115 personnes habitent sur un quartier prioritaire de Niort (soit 28% du total des bénéficiaires de Niort Agglo ou 38% des bénéficiaires niortais)



UNE FORTE AUGMENTATION DE L'ACTIVITÉ DU GUICHET CLAUSES D'INSERTION

Le guichet unique clause d'insertion a connu un développement majeur au cours de l'année 2019 et constitue un outil d'insertion déterminant, dans une logique de facilitation :

- pour les donneurs d'ordre, il permet une efficacité accrue par une mutualisation des moyens et par le partage des évaluations.
- pour les entreprises, il offre une plus grande lisibilité et plus de réactivité, ainsi que la possibilité au travers d'un parcours d'insertion de favoriser des recrutements.
- pour les personnes en difficulté d'insertion, il offre un accès accru à des parcours plus riches et plus construits, favorables à un retour durable à l'emploi.

Une augmentation de 50 % du nombre d'heures d'insertion réalisées (par rapport à 2018)

- 55 737 heures d'insertion réalisées en 2019 soit 34 ETP ;
- 12 donneurs d'ordres accompagnés dans le cadre de 57 opérations ce qui a représenté le suivi de 185 marchés.

L'information et l'accompagnement des entreprises :

93 entreprises ont fait travailler une ou plusieurs personnes en 2019 dans le cadre des clauses d'insertion : il s'agit des entreprises attributaires, cotraitantes et sous-traitantes d'au moins un marché ayant des heures d'insertion travaillées au cours de l'année ;

Ce résultat est en augmentation de 36,7% entre 2018 et 2019, il s'agit dans la majorité d'entreprises locales.

Les chiffres clés relatifs aux publics bénéficiaires des heures réalisées :

On constate une forte hausse du nombre de bénéficiaires de missions de travail entre 2018 et 2019 (+ 31%) ainsi qu'une évolution notable du nombre de contrats signés (+ 48,9%) :

- 169 bénéficiaires (151 hommes et 18 femmes) de missions de travail et 618 contrats signés.
- parmi ces 169 personnes, une même personne peut cumuler plusieurs statuts : 65 bénéficiaires du RSA, 94 demandeurs d'emploi de longue durée, 8 personnes ayant une reconnaissance Travailleur Handicapé ; 21 participants du PLIE. Le public jeune représente 30% des participants.
- le nombre moyen d'heures de travail par participant est en augmentation de 15%, passant de 287 heures en 2018 à 330 heures en 2019, ce qui atteste de parcours plus denses, plus construits et plus favorables à un retour durable à l'emploi ;
- le Guichet du niortais bénéficie avant tout aux habitants de Niort Agglo : 146 personnes sur 169 résident sur le territoire de Niort Agglo, dont 131 à Niort et 15 hors Niort ;
- les autres participants du département (17 bénéficiaires) sont souvent originaires des bassins d'emploi limitrophes à savoir la Gâtine, le Mellois et le Haut-Val-de-Sèvre.

Octobre : signature d'une charte territoriale d'insertion entre Niort Agglo, l'État et l'ensemble des partenaires du monde économique et de l'insertion

Cette charte est disponible sur niortagglo.fr/insertion

La protection de l'environnement





- 31 > Les déchets ménagers
- 34 > L'assainissement
- 36 > Mission Transition environnementale
- 37 > Mission GEMAPI

Les déchets ménagers

Avec 154 agents permanents statutaires, la direction des déchets ménagers, assure les compétences collecte et traitement, la gestion des collectes, les déchèteries, le transfert des déchets ménagers et assimilés (DMA) et le compostage des déchets fermentescibles. Le transport et la valorisation des DMA ainsi que l'enfouissement des déchets ultimes sont assurés par des prestataires dans le cadre de marchés publics.

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES DE PRÉVENTION ET DE RECYCLAGE

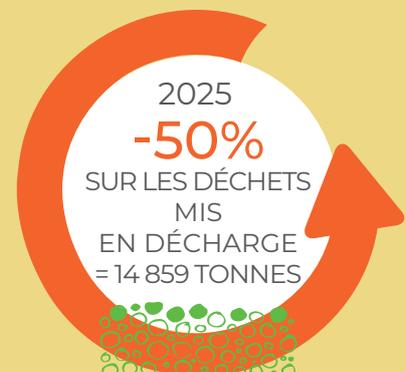
Les objectifs de la loi de 2015 sur la transition énergétique:

- diminution de 10% le tonnage global de déchets ménagers et assimilés (DMA inertes compris) entre 2010 et 2020, soit atteindre 543 kg/hab/an en 2020.
- un taux de valorisation de 55% en 2020 et 65% en 2025.



DÉCHETS MÉNAGERS
ASSIMILÉS

EN 2019,
662 KG/HAB/AN
SOIT **+8%**
PAR RAPPORT
À 2010



ENFOUISSEMENT

EN 2019,
28 868 T/AN
SOIT **-3%**
PAR RAPPORT
À 2010



VALORISATION

* Par rapport à l'année 2010

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

SENSIBILISATION AUPRÈS DES SCOLAIRES



136 animations dans les écoles
4 577 enfants sensibilisés

COUCHES LAVABLES



34 familles ont testé les couches lavables et ont reçu l'aide financière de l'Agglo

ECO-MANIFESTATIONS



28 manifestations engagées dans des actions autour de la prévention

COMPOSTAGE



46% des foyers sont équipés en composteurs (hors Niort et Chauray) soit 10 384 foyers équipés sur tout le territoire en 2018

518 nouveaux foyers en 2019

8 ateliers autour du jardinage responsable

LOMBRICOMPOSTAGE



15 foyers tests sont équipés en lombricomposteurs

RÉEMPLOI

Recyclerie en lien avec Bazar

22 tonnes détournées

3 000 personnes sensibilisées en déchèterie

Repair café soutenu par Niort Agglo

29 ateliers réalisés

396 objets apportés

60% des objets réparés

LES COLLECTES

COLLECTE EN PORTE À PORTE

40 communes pour les ordures ménagères

28 communes pour les emballages

1 commune pour le verre

2 communes pour les biodéchets

30 camions

90 agents

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

650 bornes

• 142 / emballages

• 211 / papier

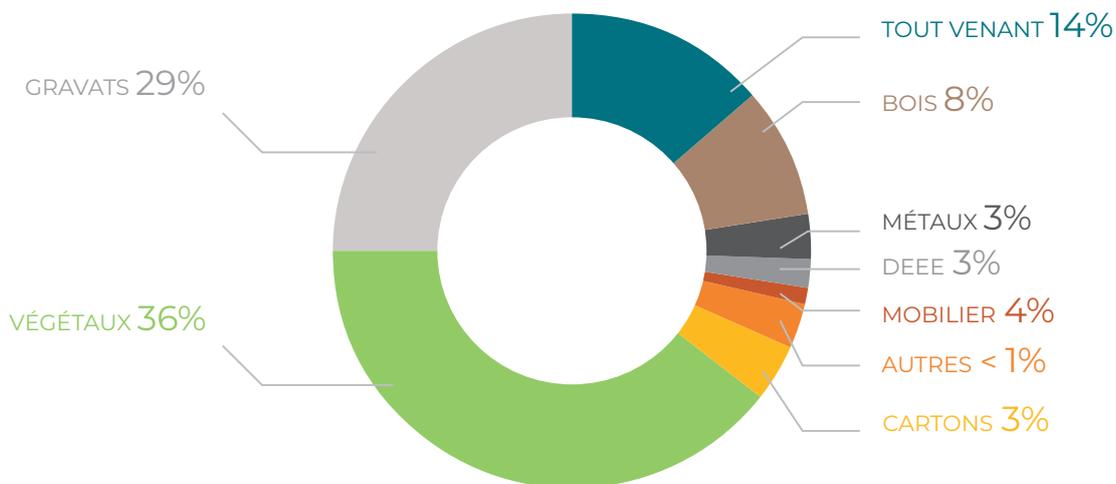
• 297 / verre

3 camions

3 agents

LES DÉCHÈTERIES

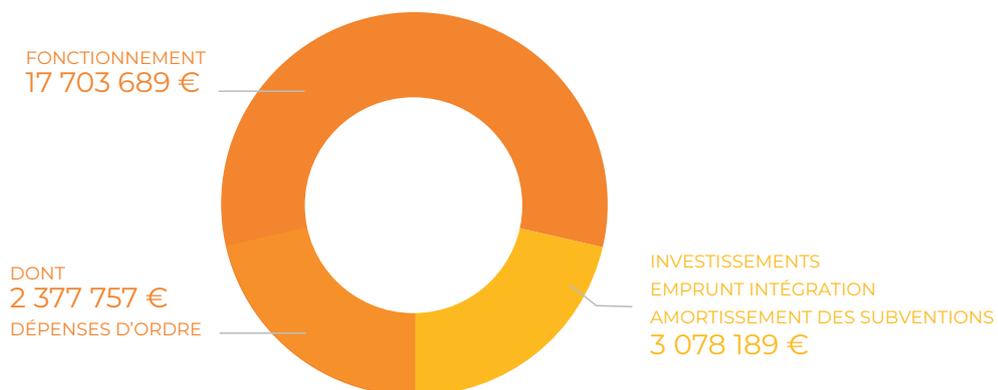
DÉCHETS REÇUS EN DÉCHÈTERIE EN 2019 38 891 TONNES



LES INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE

Temps forts

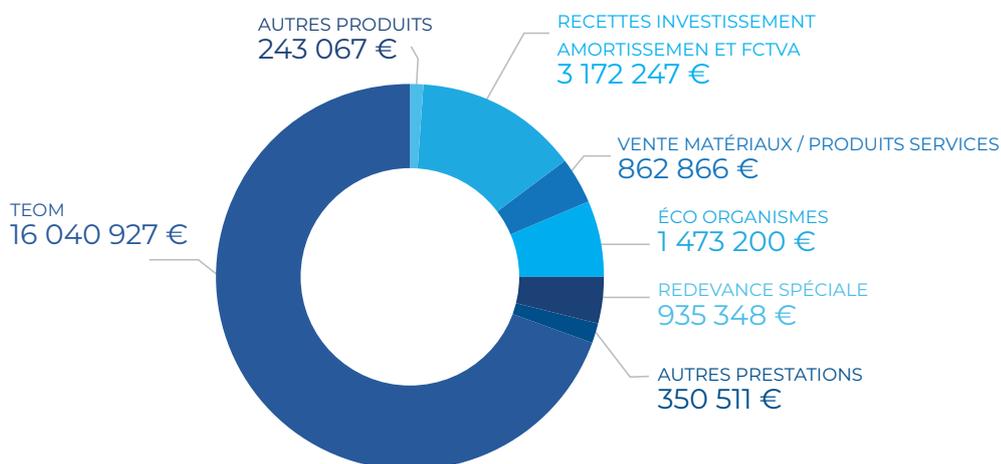
→ DÉPENSES 20 781 878 €



Sensibilisation des écoles au gaspillage alimentaire (robot Nao)

Construction d'un nouveau Centre technique au Vallon d'Arty

→ RECETTES 23 078 166 €



Inauguration du site de compostage collectif du Pontreau

Participation à la Semaine de la Propreté de la Ville de Niort



Niort STEP d'Aiffres © Bruno Derbord

L'assainissement

L'année 2019 a été marquée par un maintien à un niveau élevé des investissements en eaux usées, ceux-ci atteignant près de 8 millions d'euros, 2 millions d'euros pour les eaux pluviales, l'absence de hausse des tarifs et le traitement d'un volume record d'eaux usées (> 8 millions de m³).

LES MISSIONS ET LES MOYENS

Près de 70 agents, répartis en plusieurs services et équipes, gèrent l'assainissement (assainissement collectif, assainissement non collectif et eaux pluviales) sur l'ensemble du territoire :

- un service projets et travaux et une équipe **contrôle de l'assainissement**
- un service **administratif**
- un service **d'exploitation**

La direction entretient 23 stations d'épuration dont la capacité varie entre 20 et 80 000 EH (Equivalent-Habitants). Elle exploite plus de 200 postes de pompage, 880 km de réseaux d'eaux usées, ainsi que 480 km de réseaux d'eaux pluviales.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

On constate un maintien à un niveau élevé des investissements (près de 8M €) ; ces travaux sont réalisés en totalité sous maîtrise d'œuvre du service assainissement. L'agence de l'Eau ayant modifié à la baisse/suppression certains financements possibles, la programmation pluriannuelle des investissements a été ajustée et arrive à son terme.

LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Dans le cadre de marchés de travaux, 321 nouveaux branchements ont été réalisés (contre 450 en 2018).

Les extensions de réseaux d'eaux usées représentent 3500 mètres (5725 m en 2018), les renouvellements de réseau sont en hausse (4725 m en 2019, contre 3510 m en 2018), avec une priorité donnée en secteur sensible (communes d'Aiffres, Chauray, Frontenay-Rohan-Rohan, Niort, St Hilaire la Palud). Ont également été réalisés 3540 mètres de réseaux de refoulement, en liaison avec la mise en service de nouvelles zones de desserte.

LES OUVRAGES

La réalisation d'une nouvelle station d'épuration de Marigny (en remplacement de l'ac-

tuelle) a eu lieu en 2019, avec le maintien d'un procédé de traitement ne consommant pas d'énergie (lagunes). La capacité de traitement a été doublée.

De nouvelles installations de télégestion (ou leur renouvellement) ont été réalisés sur 13 sites, en régie, afin d'améliorer la réactivité du service en cas de défaut sur les installations.

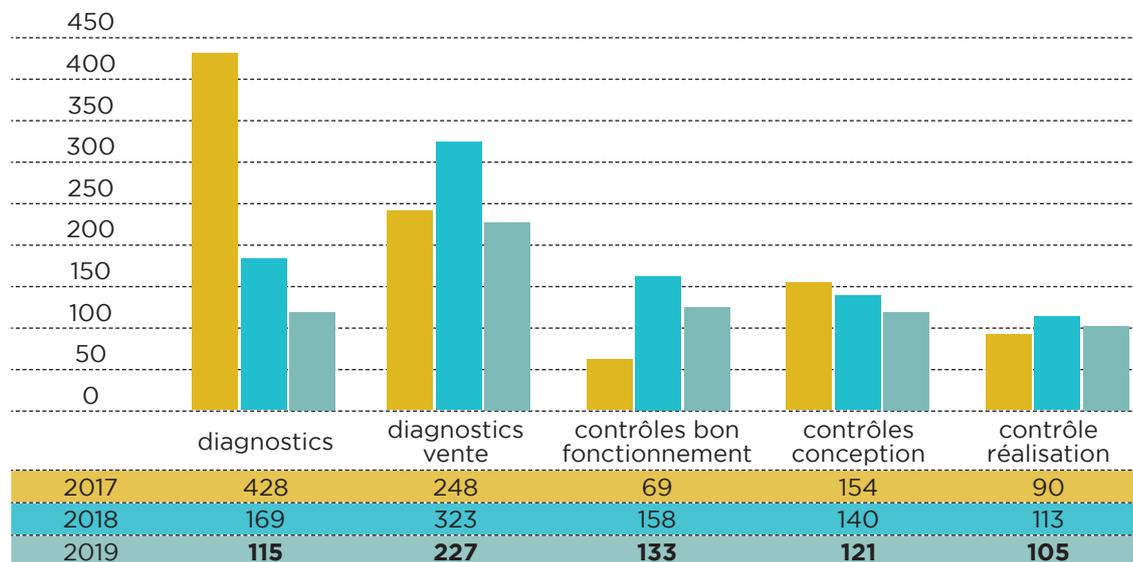
De nouvelles installations de télégestion (ou leur renouvellement) ont été réalisés sur 12 sites, en régie, afin d'améliorer la réactivité du service en cas de défaut sur les installations. Dans le cadre de marchés de travaux, 6 nouveaux postes de refoulement ont été créés (Le Vanneau-Irleau, Villiers-en-Plaine).

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

EN 2019, LE SERVICE A :

- terminé les diagnostics d'assainissement non collectif, avec essentiellement les communes de Saint-yphorien et Saint-Roman-des-Champs.
- continué les contrôles de bon fonctionnement (La Foye Monjault, Fors)

Interventions en ANC (2017-2019)



LES EAUX PLUVIALES

- pose de 1700 mètres de nouveaux réseaux d'eaux pluviales (contre 1920 en 2018). 640 mètres ont également été renouvelés.
- aménagement d'un bassin de gestion des eaux pluviales à Champailé (Vouillé).

LES INDICATEURS FINANCIERS ET DONNÉES CHIFFRÉES

Pas de hausse des tarifs en 2019.

COMPARATIF 2018 - 2019

	2018	2019	Évolution	Observation
Autorisations de rejet	3	1	- 66,7 %	
Réponses à demandes de travaux (DT/DICT)	4 136	4 157	0,5 %	maintien à un niveau élevé
Volume d'eaux usées facturé	4 935 793	4 672 552	- 5,3 %	en m ³
Factures émises	90 615	74 939	- 17,3 %	baisse liée à changement statut SEV
Courriers émis	1399	1 722	23,1 %	
Titres et mandats	5217	5 591	7,2 %	
Appels téléphoniques	18000	38 000	111,1 %	pas de suivi des portables avant 2019
Abonnés au réseau d'assainissement collectif	46 780	47 503	1,5 %	
Ratio abonnés/km réseau	54,1	54,9	1,5 %	

ÉVOLUTION DU BUDGET ENTRE 2018 ET 2019

	Investissement (reports compris)		Fonctionnement (rattachement compris)	
	Recettes (M€)	Dépenses (M€)	Recettes (M€)	Dépenses (M€)
2018	16,4	14,4	15,4	13,2
2019	11,6	14,6	16,1	13,5

Mission Transition environnementale

MISSIONS

Appliquer la politique « climat énergie » de Niort Agglo. La mission répond à plusieurs objectifs :

- planification territoriale au travers notamment de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et des volets couverts par celui-ci : réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de l'énergie, développement des énergies renouvelables, qualité de l'air extérieur, adaptation au changement climatique et son atténuation
- animation territoriale sur les volets couverts par le PCAET, au travers de réseaux d'échanges (COPART, réseau DD des communes, plate-forme de la rénovation énergétique ACT'e, Semaine européenne du développement durable, ...)
- conseil en énergie aux communes (suivi des consommations par exemple..)
- suivi des projets d'énergies renouvelables développés sur le territoire de Niort Agglo.

LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS 2019

Poursuite de l'élaboration du PCAET

Définition de la stratégie énergie-climat du territoire de Niort Agglo : engagement dans une trajectoire bas carbone (neutralité carbone en 2050 et 30% en 2030 par rapport aux émissions de 2015).

Concertation territoriale : troisième séquence des ateliers participatifs en mai avec les parties prenantes du territoire.

Vote par délibération du projet de PCAET en juillet.

Organisation de la participation du public par voie électronique.

Niort Agglo continue de soutenir la rénovation énergétique via ACT'e. Ce dispositif accompagne les ménages tout au long de leur projet de rénovation énergétique.

L'année 2019 est marquée par le « Pop Up Réno », créé et animé au local par l'ADIL79, avant d'être exporté au national.

L'animation territoriale via le COPART et le réseau DD des communes.

Poursuite des travaux du COPART en 2019 scindé en 2 groupes : le groupe « énergies » qui a notamment travaillé sur les contrats de performance énergétique et le groupe « mobilités », penché la mobilité des salariés du territoire et le challenge de la mobilité.

5 réunions du réseau / 70 participants.

Sujets traités : la rénovation énergétique et ses nouveautés, le SCoT et le PCAET de Niort Agglo (déclinaisons dans les communes, et les actions agricoles répondant aux enjeux de transition environnementale).

La Semaine européenne du Développement durable : participation de 10 communes. Des événements autour de la biodiversité ou la prévention des déchets ont ciblé le jeune public

Lancement de l'opération « Apéro Réno », par l'ADIL79 : rencontre conviviale des habitants, autour de la rénovation énergétique. 180 personnes ont été touchées sur 9 communes.

Participation au show scientifique « Hé la mer monte ! » : sensibilisation aux effets locaux du changement climatique, initié par le Parc naturel régional du Marais poitevin. 500 personnes ont assisté à cet événement.

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

PF ACT'E

	Nb de contacts avec un conseiller rénovation	Nb de travaux enclenchés (estimation passage à l'acte)
2017	1328	
2018	936	395
2019	1212	808

L'ANIMATION TERRITORIALE

	Nb d'élus municipaux mobilisés au sein du Réseau DD	Nb de structures professionnelles mobilisées au sein du COPART
	60	54
	73	64
	68	56

| 29 communes de Niort Agglo sont engagées dans le Conseil en Energie aux communes

BUDGET 2019

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	71,7 k €	-
Recettes	-	-



Mission GEMAPI

Les Lois MAPTAM de 2014 et NOTRE de 2015 ont créé la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et ont décidé de la transférer des communes aux intercommunalités.

Niort Agglo exerce la GEMAPI dans le cadre de la représentation/substitution de ses communes dans les syndicats de rivière ou elles étaient adhérentes, à savoir : le SIAH, le SYRLA, le S3R et le SYMBO.

Parallèlement, Niort Agglo anime une démarche visant à la création d'un seul syndicat de rivière sur le bassin versant de la Sèvre Niortaise afin de faciliter l'émergence et la mise en œuvre d'une GEMAPI cohérente, stabilisée et mutualisée sur ce territoire, en Deux-Sèvres et Charente-Maritime.

Afin de formaliser cette volonté commune, les intercommunalités concernées ont adopté une délibération approuvant la création de l'Association de préfiguration du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre niortaise.

Après de nombreux échanges entre les porteurs du projet, les services de l'Etat, du Conseil Départemental, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les statuts du futur Syndicat Mixte ont été finalisés en décembre 2018 avec les intercommunalités et les syndicats de rivière.

Le nouveau syndicat devra ainsi réaliser, sur un territoire d'une centaine de communes, des études et des travaux relatifs à la morphologie, aux ouvrages hydrauliques, aux milieux et aux habitats. Il prendra le relais des luttes contre les espèces invasives aquatiques (jussie, ragondins,...) préalablement portées par certaines intercommunalités dont Niort Agglo.

En 2019, les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise ont fait l'objet d'approbations multiples afin que cette structure puisse être créée et remplacer les syndicats de rivière existants.

L'animation du territoire





- 39 > L'École d'arts plastiques
- 41 > Le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque
- 43 > Les bibliothèques et la lecture publique
- 46 > Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon
- 52 > Les sports d'eau

L'École d'arts plastiques

Aux termes de la charte des missions des services publics du ministère de la Culture pour les institutions d'art contemporain : « les écoles d'arts participent à la sensibilisation et à l'initiation plastique d'un vaste public : post- et périscolaire ».

NIORT

L'École d'arts plastiques Pablo-Picasso, installée au centre Du Guesclin depuis 2009, propose des cours de dessin et peinture, de gravure et d'art textile (tapisserie, feutre de laine), d'arts numériques, d'histoire de l'art et un atelier passerelle (art-thérapie), ainsi que des cours de volume (modelage, sculpture).

ÉCHIRÉ

L'école d'arts plastiques Camille-Claudel propose des cours de dessin et peinture pour tous, dès 6 ans. Les 7 heures de cours sont dispensées le lundi et le samedi.

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD

Le site de Saint-Hilaire-la-Palud propose des cours de dessin et peinture pour tous, dès 6 ans. Les 5 heures de cours y sont dispensées le mercredi.

niortagglomération Agglomération du Niortais
Conservatoire MédiaMusées
SAISON 2019
ENVIE DE DÉVELOPPER VOTRE CRÉATIVITÉ?
Inscriptions du 11 au 14 juin et du 10 au 13 septembre
PORTES OUVERTES
8 JUIN 14h-19h
REPRISE DES COURS LE 16 SEPTEMBRE
ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES NIORT // ÉCHIRÉ // ST-HILAIRE-LA-PALUD
Secrétariat des 3 sites - Centre Du Guesclin Place Chanzy Niort - Tél : 05 49 24 25 22 artsplastiques@agglomeration-niort.fr
LES INFOS SUR www.niortagglomeration.fr

Chiffres clés

1 directrice-enseignante,
6 enseignants et
1 agent administratif

61h de cours par semaine
(dont 49 h à Niort,
7 h à Échiré et
5 h à St-Hilaire-la-Palud).

321 inscrits à la rentrée 2019-2020
(dont 271 à Niort, 39 à Échiré et
11 à St-Hilaire-la-Palud).



PLUSIEURS DÉVELOPPEMENTS

Journée Portes ouvertes (site de Niort) : présentation de travaux d'élèves, démonstrations, ateliers découverte, rencontre des enseignants, information sur les inscriptions

Rencontres d'artistes : Loïc Méeé (illustrateur), Ginette Sarrazin (plasticienne), Guy Braun (graveur), Yohann Michaud (illustrateur), Suzanne Guignard (graveuse)...

Festival « 5^e Saison » : expo de travaux d'élèves autour de l'œuvre de Richard Texier

Projets transversaux avec :

- les médiathèques du territoire : rencontres d'artistes, visites et expositions de travaux d'élèves, participation aux « Automnales »
- le Conservatoire de musique et de danse Auguste Tolbecque : projection de travaux d'élèves en arts numériques lors de l'inauguration
- le Musée Bernard d'Agesci : visites d'expositions
- intervention art-thérapie à l'hôpital auprès

- d'un groupe d'enfants (Sessad-Ime)
- l'Ehpad du Cèdre bleu : atelier inter-générationnel et exposition de travaux
- des communes de Niort Agglo : exposition de travaux d'élèves à la Maison des associations lors des « Automnales » ainsi qu'à la mairie d'Echiré et atelier découverte lors de la fête du périscolaire à Niort
- l'Education nationale : intervention art-thérapie sur le thème « Même pas peur » à l'école élémentaire d'Echiré
- les associations : Très Grand Conseil Mondial des Clowns » (transformation de mobilier)
- Groupe d'Entraide Mutuel : Intervention découverte des cours d'arts plastiques

Accompagnement d'élèves vers la professionnalisation : information sur l'orientation, préparation de dossiers de concours d'entrée en écoles d'art (Beaux-Arts, arts appliqués, architecture, diplôme universitaire en arts plastiques, MANAA...). Accueil de stagiaire ou de demandeur d'emploi en situation de handicap.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE GLOBALE

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	227 734 €	Fonctionnement	60 263 €
- Dont personnel	192 014 €	Investissement	0 €
Investissement	3 451 €		

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SITE D'INSCRIPTION ET PAR DOMICILIATION

	Lieu de domiciliation			Total élèves
	Niort	Agglo (hors Niort)	Hors Agglo	
Inscrits à Niort	170	46	18	234
Inscrits à Echiré	8	17	10	35
Inscrits à St-Hilaire-la-Palud	1	8	2	11
Total des élèves	179	71	30	280

A noter : certains foyers représentent plusieurs élèves et certains élèves sont inscrits dans plusieurs cours



Le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque

Le Conservatoire de danse et de musique Auguste-Tolbecque, à rayonnement départemental (CRD), décline son action sur plusieurs sites dans l'agglomération.

- le site Du Guesclin à Niort (danse et musique)
- le site Jean-Déré à Chauray (musique)
- le site Désiré-Martin-Beaulieu à Vouillé (danse et musique)
- le site de Prahecq (musique)
- les cours délocalisés à Aiffres (musique) et Echiré, Saint-Maxire (danse)

MISSION D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Il est investi d'une mission d'éducation artistique et culturelle s'appuyant sur l'enseignement, la création, la diffusion et la médiation.

- ateliers pour adultes et pratique « continuée »
- interventions en milieu scolaire en partenariat avec l'Education Nationale.

- formation musicale et chorégraphique des amateurs, en parcours diplômants ou diversifiés, des cours d'éveil jusqu'au certificat d'études musicales ou d'études chorégraphiques
- opérations de médiation culturelle en partenariat, à destination des publics non-inscrits au CRD
- cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur, en réseau sur les 5 établissements classés du territoire Poitou-Charentes

L'action culturelle se décline autour de trois axes :

- prestations ou spectacles d'élèves
- résidences d'artistes et classes de maîtres
- concerts professionnels inscrits dans la saison culturelle, coproduits par le conservatoire et différents partenaires (en particulier l'association Musique en Vie)

LES ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2019

- mise en place de la nouvelle direction
- déménagement / installation dans les locaux rénovés à Du Guesclin
- inauguration du site : évènement construit dans la transversalité pédagogique, succès de convivialité, image d'accessibilité du conservatoire
- redéfinition du partenariat avec la Scène nationale du Moulin du Roc
- dossier CPES : 5 collectivités signataires de la convention

PERSPECTIVES 2020-2021

- valorisation des productions du télé-enseignement
- dématérialisation des inscriptions et mise en place d'une plate-forme de partage usagers / enseignants / administration
- co-construction en équipe du Projet d'Établissement à orientation éducation artistique et culturelle (EAC) (ex : mise en place d'un bibliothécaire / médiateur)
- revitalisation des partenariats avec les structures culturelles
- reconstruction de la saison culturelle 2020-2021
- conception de temps forts d'éducation artistique et culturelle sur le territoire

BUDGET 2019 - POUR L'ENSEMBLE DES SITES

Recettes		Dépenses	
Redevances :		Fonctionnement :	
Inscriptions / droits de scolarité :	341250 €	(dont masse salariale	2 641 009 €
Conseil départemental	25 000 €	2 440 484 €)	
État	60 000 €	Investissement	3 564 383 €
Région	0 €	Total	6 205 392 €
Autres communes	7 948 €		
Location d'instruments	13 597 €		
Total	447 795 €		

Coût de fonctionnement / hab. Agglo	
Avant recettes	51,00 €
Après recettes	47,00 €

Chiffres clés



Répartition géographique des élèves

Niort Agglo	1123
Deux-Sèvres (hors Niort Agglo)	43
Hors Deux-Sèvres	6
Total	1172

797 élèves à Niort, dont 568 Niortais
174 élèves à Vouillé, dont 98 Vouilletais
242 élèves à Chauray, dont 94 Chauraysiens



Les bibliothèques et la lecture publique

La direction des bibliothèques administre et coordonne l'activité du réseau de lecture publique qui comprend les équipements suivants :

7 médiathèques et antennes de lecture publique à Niort :

- médiathèque Pierre-Moinot, médialudothèque Du Guesclin, médiathèque du Lambon
- antennes du Clou-Bouchet, de Saint-Florent et de Sainte-Pezenne
- antenne mobile (bibliobus urbain en 2019-2020)

10 médiathèques sur le territoire communautaire :

Médiathèque Madeleine-Chapsal à Aiffres, Léonce-Perret à Chauray, Louis-Perceau à Coulon, Ernest-Pérochon à Echiré, la Tour du Prince à Frontenay-Rohan-Rohan, L'île aux livres à Magné, Claude-Durand à Mauzé-sur-le-Mignon, la Mare au loup à Saint-Gelais, Pierre-Henri.-Mitard à Val-du-Mignon et Georges-L.-Godeau à Villiers-en-Plaine

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

LE PRET A DOMICILE DE DOCUMENTS / NAVETTE DOCUMENTAIRE

Suite à la fermeture liée aux travaux de la médiathèque Pierre-Moinot en octobre 2018, son service de prêts a été déménagé rue de l'Hôtel de ville pour les adultes et à Du Guesclin pour les enfants. Malgré ces inconvénients, le volume global des prêts est resté relativement stable (+0,9%) par rapport à 2018.

- 7 445 cartes d'emprunteurs ont été créées ou mises à jour soit 14 890 usagers estimés
- 532 076 prêts enregistrés en 2019 (contre 536 472 en 2018)
 - 394 077 livres, albums et périodiques (- 6 375 imprimés par rapport à 2018)
 - 45 040 films documentaires ou de fiction (+ 310)
 - 25 829 CD et disques noirs et partitions (- 6 258)
 - 18 172 jeux et jouets (+ 2 254 par rapport à 2018)
- 161 550 documents ont voyagé grâce à 342 navettes documentaires (+ 49% par rapport à 2018). Ce qui signifie que 30%

des documents empruntés ont circulé entre les différentes médiathèques du réseau, contribuant ainsi à une meilleure rotation des collections.

ESPACES ET PRATIQUES NUMERIQUES

L'offre numérique sur place a été réduite de 75%, suite à la fermeture de la médiathèque Moinot. Néanmoins, l'offre à distance a continué de se développer malgré plusieurs mois d'interruption de service chez l'un de nos principaux fournisseurs.

- 1 316 990 pages consultées sur le site web pour 34 185 usagers sur 87 847 sessions
- 49 399 prêts réservés ou prolongés en ligne
- 1 202 titres musicaux écoutés (sites Dimusic + Philharmonie de Paris)
- 1887 films visionnés (+ 1238) (site Médiathèque Numérique-Artvod)
- 1 978 numéros de périodiques feuilletés (site Cafeyn)
- 1 615 h de formation assurées en ligne, soit par rapport à 2018 : + 117% (site Tout apprendre + skilleos)



Spectacle de clôture « Focus » par La Salamandre - Place de l'Eglise Prahecq 29 juin 2019 - © Darri

L'OFFRE CULTURELLE DES BIBLIOTHÈQUES / FESTIVAL D'AGGLO

1 154 manifestations organisées par le service,
32 299 visiteurs :

- 774 visites de classe (4108 écoliers inscrits)
- 99 séquences de bébés-lecteurs (519 enfants de - de 3 ans)
- 48 séquences « petite enfance » (420 enfants de 4-6 ans)
- 11 animations ou soirées jeux (169 inscrits)
- 6 expositions animées (1 175 visiteurs)
- 148 animations (rencontres, lectures publiques, débats, conférences... pour 2 381 personnes accueillies)

2019 marque la naissance d'un nouveau festival d'agglomération : la 5^{ème} Saison. Ce festival, déroulé de mai à juillet, présente l'originalité d'offrir en plein air du spectacle vivant et des animations autour du livre et de la lecture. Cette première édition a accueilli 7626 spectateurs :

- 33 spectacles
- 14 rencontres autour de la résidence de l'écrivain Pierre Puchot
- 23 communes participantes

> Fonctionnement (2019)

3 243 K€ | **78 K€**
Dépenses | Recettes

> Investissement (2019)

2 879 K€ | **1 291 K€**
Dépenses | Recettes

26 132
documents :
10 683 livres et albums
158 périodiques
1 243 CD-DVD

10 %
de la dépense pour le renouvellement ordinaire des collections

98 %
de la dépense d'investissement est consacrée au chantier de requalification de la médiathèque centrale Pierre-Moinot

LE PATRIMOINE DES BIBLIOTHÈQUES

QUELQUES ENRICHISSEMENTS NOTABLES

Manuscrit littéraire (ms original, 1^{er} état et placards d'impression) des Grandes Epoques de M. Thebault (Chamuel, 1901), un recueil de textes assez courts, publié en petit tirage, par l'écrivain niortais Gaston Chérau, de l'Académie Goncourt (1872-1937). Charge contre la bourgeoisie de province [Acquisition 18/02/19]. Destination : MPM, fonds Gaston Chérau

Manuscrits littéraires, journaux, agendas, notes et documents de travail sur le Poitou de l'écrivain fressinois Pierre Moinot (1920-2008), de l'Académie française. [Donation familiale Cl. Karlin]. Destination : MPM, Fonds Pierre-Moinot

EVENEMENTS PARTICULIERS

Prêt au Musée d'Agesci de Niort : plusieurs lettres autographes de Mme de Maintenon et d'Agrippa d'Aubigné, avec les premières éditions originales des œuvres d'Agrippa d'Aubigné, imprimées à Maillé (85) de 1616 à 1619. Dans le cadre du tricentenaire de la mort de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon (Niort 1635 – Saint-Cyr, 1719).

Prêt au Musée d'Art Moderne de Paris (Centre Beaubourg) : lettre autographe et photographie signée Dora Maar, issues du fonds Clouzot de la MPM. La photographie de Daniel Clouzot (c. 1927) suivra l'exposition en 2020 au Tate Gallery Museum de Londres et au Paul Getty's Museum de Los Angeles (USA).

Programme d'expositions-conférences aux Archives départementales suivant convention Niort Agglo/ CD 79 pour la valorisation conjointe des documents précieux conservés par les ADDS et la MPM : cartes marines du XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècle, Coutumier poitevin du XV^e siècle, Lettres autographes de Mme de Maintenon, Incunable lyonnais de 1473, Manuscrit généalogique poitevin de 1569.

Chiffres clés

548 bons de commandes établis, transmis et suivis

560 factures traitées

17 délibérations préparées et rédigées

21 décisions rédigées et validées

60 agents (55 agents titulaires, 2 stagiaires et 3 agents contractuels sur 17 sites et 11 communes)



Les Musées Bernard d'Agesci et du Donjon

Labellisés *Musées de France*, les musées Bernard d'Agesci & du Donjon sont des lieux de dialogue permanent entre le passé et le présent, lieux d'apprentissage et de découvertes.

Héritage porté par une équipe, ces lieux de vies ouverts sur la ville et sur le territoire affirment des missions patrimoniales mais également d'éducation et de diffusion. Au service du développement et de la démocratisation culturels, ils facilitent l'accès au public le plus large et l'égal accès de tous à la culture. Ils conservent des collections reconnues d'intérêt public : ils sont garants de la préservation, de la conservation et la restauration des œuvres. Ils inscrivent la politique d'acquisitions dans un cadre d'enrichissement du patrimoine de la collectivité et gèrent la transmission des biens culturels (prêts, mouvement des œuvres...).

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

MUSÉE BERNARD D'AGESCI

- **Bernard d'Agesci (1756 - 1829), Forgeron d'Histoires à Niort** du 25 janvier 2019 au 22 septembre 2019
- **Madame de Maintenon, dans les allées du pouvoir** du 18 octobre 2019 au 14 mars 2020

MUSÉE DU DONJON

- **Moulin du Milieu - Niort** jusqu'en décembre 2019
- **Port Boinot - Niort** depuis le 25 février

ACCROCHAGES

MUSÉE BERNARD D'AGESCI

- La science au siècle de Bernard d'Agesci : du 5 octobre 2018 au 24 mars
- Le face-à-face - Éléonore Desmier d'Olbreuse (1639 - 1722) : du 14 septembre au 18 mars
- Vive les ordres citoyens : du 22 janvier au 17 mai
- Libres comme l'art ! - Exposition itinérante de la 11^e triennale des mini-textiles : du 1^{er} février au 7 avril
- Singulier / Plurielles - Éliane Larus et les dentellières : du 2 au 21 avril
- Un regard sur le printemps arabe - Photos par Pierre Puchot : du 7 mai au 16 juin

- La classe, l'œuvre : du 18 au 28 mai
Dans le cadre des Rencontres Accès Libre et du dispositif la classe/l'œuvre, les élèves de l'IME et de l'école Yvonne Mention-Verdier de Melle, ont réalisé des sculptures en emballages recyclés, sur l'idée d'animaux imaginaires et de bestiaire fantastique, en écho avec les œuvres vues au musée.

- La donation Hubert-Sauzeau 2018 / 2019 : du 18 juin au 22 septembre
- À bout de souffle par Romain Faucher : du 18 au 28 mai

- Clown-shooting par Nathalie Fletcher : du 18 au 28 mai
- Art'venture - La Révolution française : du 9 au 19 juillet
- Cinq objets de la collection Piet-Lataudrie de retour de restauration de l'INP : du 3 mai au 29 septembre
- François Verdier, artiste graveur : du 1^{er} octobre au 3 novembre
- Auguste Tolbecque, le centenaire - Conversation autour des dernières acquisitions : du 7 novembre au 2 février 2020

ACTIONS DE MÉDIATION

PUBLIC SCOLAIRE

209 classes ont été accueillies, ce qui représente un total de 4033 enfants (3293 au Musée Bernard d'Agesci et 740 au Donjon), soit 156 classes de Niort Agglo et 53 hors Niort Agglo.

• **Projet Vive les ordres citoyens !**

Découverte et création d'une médaille

Un projet s'inscrivant dans les parcours éducatifs de l'élève (le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours citoyen) ainsi que dans le projet citoyen départemental *Cette année, je m'engage !*

Conférence Les médailles, une histoire, des histoires : Claude BOUTET, collectionneur de médailles, raconte !

ANIMATIONS JEUNE PUBLIC

Mon anniversaire aux musées

Vacances aux musées, découverte des collections suivie d'un atelier

- Tisse ta toile (musée Bernard d'Agesci)
- En garde, chevalier ! (musée du Donjon)
- Gare aux œufs ! (musée Bernard d'Agesci)
- La brioche de Pâques (musée du Donjon)
- Nouveauté : Halloween en famille (musée du Donjon)
- Chauve qui peut ! (musée Bernard d'Agesci)

Les journées familles

Une visite rythmée d'activités et d'ateliers, menée par l'équipe de médiation des musées.

VISITES GRAND PUBLIC

- **Art au menu**, chaque 3^e jeudi du mois, mise en lumière d'une œuvre ou d'un spécimen.
- **Dimanches aux musées**, rendez-vous mensuel sur un thème approfondi ou une découverte des expositions temporaires
- **Les Nocturnes aux musées**
- **Visites journalières estivales** : du 9 juillet au 13 septembre (du mardi au vendredi)
- **Visites guidées théâtralisées** : exposition Mme de Maintenon. Mise en scène par Philippe Couteau
- **Visite guidée autour du cabinet de curiosités**
- **Nouveauté** : mise à disposition d'un parcours numérique : histoire des MNR niortais au musée Bernard d'Agesci

PARTICIPATION DES MUSÉES AUX ÉVÉNEMENTS EUROPÉENS

Journées des métiers d'art - Nuit européenne des musées - Journées nationales de

l'Archéologie - Fête de la musique - Journées européennes du Patrimoine : arts et divertissement - Fête de la Science

Autres actions en faveur des publics

- Promenade musicale créative dans les salles d'expositions, par les élèves et professeurs du Conservatoire Auguste-Tolbecque.
- Le Festin d'Alexandre - Réflexion sur l'Amour
- Journée des droits de la femme : Elisabeth Vigée Le Brun raconte Bernard d'Agesci
- Événement philatélique - 75 ans Droit de vote des femmes
- Ciné-concert - Le mécano de la Général
- Festin d'Alexandre - Concertos extravagants
- Festival Hors du temps "la 5^e saison"
- Événement philatélique Madame de Maintenon (1635-1719)
- École du Louvre • Colloque international - Le son des musiques anciennes (1880-1950) : imaginer, fabriquer et partager
- Sortie d'un CD de 22 pièces d'Auguste Tolbecque (1830 - 1919)
- Foire aux catalogues
- Cycle de conférences et organisation d'un dîner annuel avec l'Association des Amis des musées de Niort



COLLECTIONS

DONATIONS D'ŒUVRES

- *Jeune homme lisant dans le quartier latin* par Hubert-Sauzeau. Donation par l'association des Amis des Musées
- Trieur à grains de marque Biscara. Donation par Isabelle Abdi-Jeanneau
- Machine à broder à quatre aiguilles. Donation par M. et Mme Veillet
- Ensemble textile. Donation par Colette Lombard
- Collection systématique d'entomologie. Donation par Pierre Moreau
- Chamoiserie et ganterie niortaise. Donation Annie Rousseau
- Textile ethnographique. Donation Michel Griseau
- Balance de précision à chaînette. Donation Claude Epaminondas
- *La Seine & l'Aisne* par P.M. Poisson. Sculptures, 1927. Donation Cem et Joy Cesmig.
- Bibliothèque technique et scientifique. 415 ouvrages. Donation Ruedi Bebie
- Hubert-Sauzeau, Portrait de Henri Hurteau. Donation par Francis Hurteau

ACQUISITIONS

- Timbale tulipe Marie-Anne Viet, vers 1732, Niort.
- Porte fenêtre à 2 vantaux, ornée d'un vitrail par Atelier de Gustave Pierre Dagrاند.
- Projet de restauration d'une maison de campagne à Niort pour M. Deville, par M. Le Coader, 1884, dessin, aquarelle
- Portrait de Françoise d'Aubigné par P. Mignard (entourage), huile sur toile, v. 1680.
- Plaque Vierge de l'Immaculée Conception et Plaque Vierge à l'enfant et Saint Jean-Baptiste enfant, par Henri Amirault, porcelaines opaque

CESSION DE L'ÉTAT

- Archéologie. Saint-Symphorien, Les Pierrailleuses
- Archéologie. Niort, prolongement RD9-RN11. 384
- Archéologie. Frontenay Rohan-Rohan, lieu-dit Les Aiguilles-au-Retz

TRANSFERTS DE PROPRIÉTÉ DE DÉPÔTS D'ÉTAT

- L'Apollon du Belvédère, d'après l'Antique, attribué à Hubert Le Sueur (1580-1658)
- La danse de Frascati par Sophie Calbris-

Vincent, vers 1850, d'après A. Michallon

- La mare aux mouettes par Ernest Chérot (1814-1873), 1849
- Effet de crépuscule par Antoine Chintreuil (1816-1873), 1848
- L'île de Capri par Paul-Dominique Gourlier (1813-1839), vers 1864
- Le cadavre de César par Jean-André Rixens (1846-1924), 1876
- Madame de Maintenon par Jeanne Scapre, 1874, copie d'après Elle Louis Le Jeune dit Ferdinand Le Jeune
- Triptolème enseignant l'agriculture, par Léon-Charles Fourquet, 1873

RESTAURATIONS

- Arts graphiques : 22 oeuvres
- Peintures : 12 oeuvres
- Sculptures : 8 œuvres dont les deux vases monumentaux Les quatre saisons par L.L. Cugnot
- Entomologie : Bilan sanitaire des collections d'entomologie, fonds ancien
- 16 cadres dont Le massacre des innocents par Leloir
- Mobilier ethnographique
- Autres : Barguenõ et 2 instruments de musique

PRÊTS D'ŒUVRES

14 œuvres et objets ont été prêtés aux institutions suivantes : Centre Pompidou, Tate Modern, musée de la Renaissance à Ecoen, Historial de la Vendée, musées des années 30 à Boulogne Billancourt, musée Promenade à Louveciennes, château de Versailles

REFONTE DES SALLES DU MBA

Aménagement de l'Espace Marais poitevin, de la Salle Richelieu et réaménagement de la salle Bernard d'Agesci

RÉCOLEMENT

29 œuvres ont été inventoriées
 Une sculpture a été inventoriée en dépôt
 Une œuvre picturale (D.2016.0.1) en dépôt depuis les années 1990 a été restituée à la ville de Niort.
 Inventaire rétrospectif 2019 : le fonds ancien Chamoiserie /ganterie a été complété / finalisé

PROJETS

MUSÉE BERNARD D'AGESCI

Réalisation du programme architectural, technique et muséographique

DONJON

Préservation, restauration, mise en valeur des composantes architecturales, aménagement muséographique et amélioration des conditions d'accueil des publics.
Remédier aux désordres techniques
2019 : réalisation de l'étude de faisabilité

PAYS D'ART & D'HISTOIRE

- Candidature à la labellisation Pays d'Art et d'Histoire en cours
- Valorisation du diagnostic des patrimoines des 40 communes par le site internet Niort Agglo (création des pages Patrimoines)
- Réalisation de l'inventaire des patrimoines

des communes de Priaire, Usseau, La Rochénard et Juscorps.

- Réalisation de 4 brochures Patrimoine avec diffusion aux communes

SÉCHOIR 3.0

Conception et réalisation de la scénographie (choix du maître d'œuvre, APS)

FONDS COMMUNAUTAIRE DU PATRIMOINE

Le patrimoine communautaire, autre que muséal, est une des composantes fortes du paysage, de l'identité et de l'attractivité de Niort Agglo
9 dossiers pour les communes de Coulon, La Foye-Monjault, Niort, Échiré, Magné, Vallans, Saint-Hilaire-la-Palud, Thorigny-sur-le-Mignon, Usseau.

ATELIER DE RESTAURATION PEINTURES ET ARTS GRAPHIQUES

26 peintures, 16 œuvres pour les arts graphiques, 15 œuvres Montage et encadrement

Les restaurateurs ont travaillé pour 8 musées de la région Nouvelle-Aquitaine

8 restaurateurs sont de manière régulière ou plus ponctuelle venus travailler à l'atelier :

7 restaurateurs peinture (support et couche picturale), 1 restauratrice arts graphiques

Total utilisation : 131,5 journées

BUDGET RÉALISÉ EN COURS

> Investissement (2019)

476 109 € | **30 541 €**
Dépenses | Recettes
dont **26 925 €** pour acquisitions et restaurations d'œuvres

> Fonctionnement (2019)

1 323 337 € | **144 769 €**
Dépenses | Recettes
dont 102 960 activités musées et **18 000 €** subvention numérisation collections histoire naturelle

SÉCHOIR 3.0

Investissement :

72 820 € (AMO)

Recette fonctionnement :

20 000 euros €

25
agents

39 438
personnes accueillies
19 171 au MBA
20 267 au Donjon
+ 12,77% par rapport à 2018

+
27,19 %
de recette en +
par rapport à 2018

BUDGET PRINCIPAL RÉALISÉ (MUSÉE B-D'AGESCI ET DONJON)

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	99 753 € (dont 78 903 recettes activité dont 50 164 billetterie)	Recettes	45 744 € (pour restauration et acquisitions d'œuvres, mécénat Amis des musées, subvention région pour musées numériques)
Dépenses	1 299 586 € (dont 878 820 € RH)	Dépenses	288 344 € (dont 84 387 € restauration, 44 672 acquisition, 4 672 fonds communautaire du patrimoine, vidéoprotection et musées numériques)

SÉCHOIR 3.0

Fonctionnement	
Mandaté	306 025.34 € (transfert temporaire maîtrise d'ouvrage à la ville de Niort)
Recette	10 000 € (participation ville de Niort au diagnostic patrimonial)
Recette AMO	3620 € (subvention Région)

BUDGET ANNEXE RÉALISÉ (ÉCRITURES D'ÉQUILIBRE AVEC BUDGET PRINCIPAL INCLUSES)

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	53 398 €	Recettes	10 083 €
Dépenses	53 398 €	Dépenses	9 299€





Chiffres clés

25

agents

Filière culturelle

1 conservatrice en chef du Patrimoine, directrice du service

2 attachées de conservation, chargées des collections

1 chargée de mission pour l'inventaire des patrimoines Niort Agglo (depuis août / partenariat avec la Région)

1 attachée de conservation à mi-temps chargée des publics

2 agents médiateurs

11 agents d'accueil (dont 4 agents à 50%)

Filière technique

2 agents

Filière administrative

5 agents dont 1 à mi-temps sur la technique.

16 232

visiteurs au musée Bernard d'Agesci

18 673

visiteurs au Donjon

34 971

visiteurs

14

stagiaires

dont une stagiaire rémunérée accueillie pendant 6 mois (recherche documentaire pour l'exposition relative à Bernard d'Agesci)

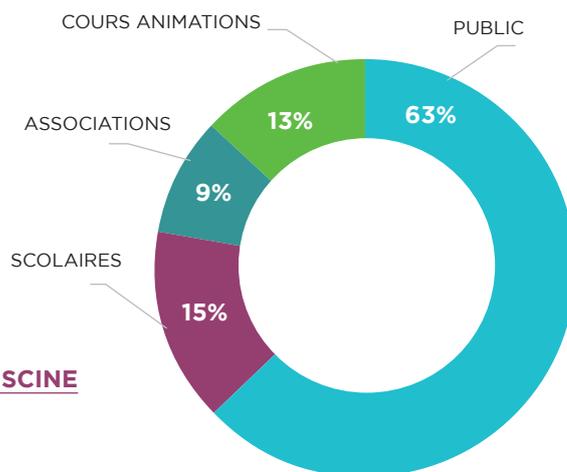


Les sports d'eau

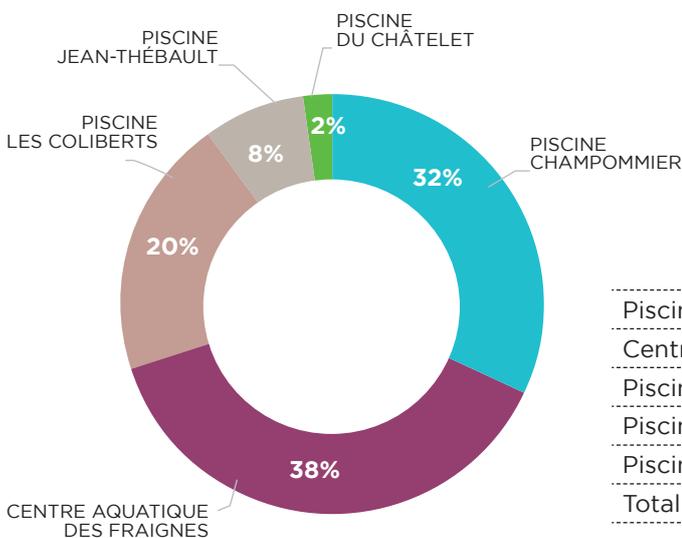
Le service des sports d'eau est chargé de la gestion administrative, technique et financière des équipements sportifs communautaires (6 piscines et 2 bases nautiques). Le service s'occupe aussi des demandes de subventions pour des manifestations sportives, porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire.

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION DES PISCINES PAR TYPE DE PUBLIC

Scolaires	43 754
Associations	26 257
Cours animations	36 185
Public (individuels et groupes)	176 834
Total	283 030

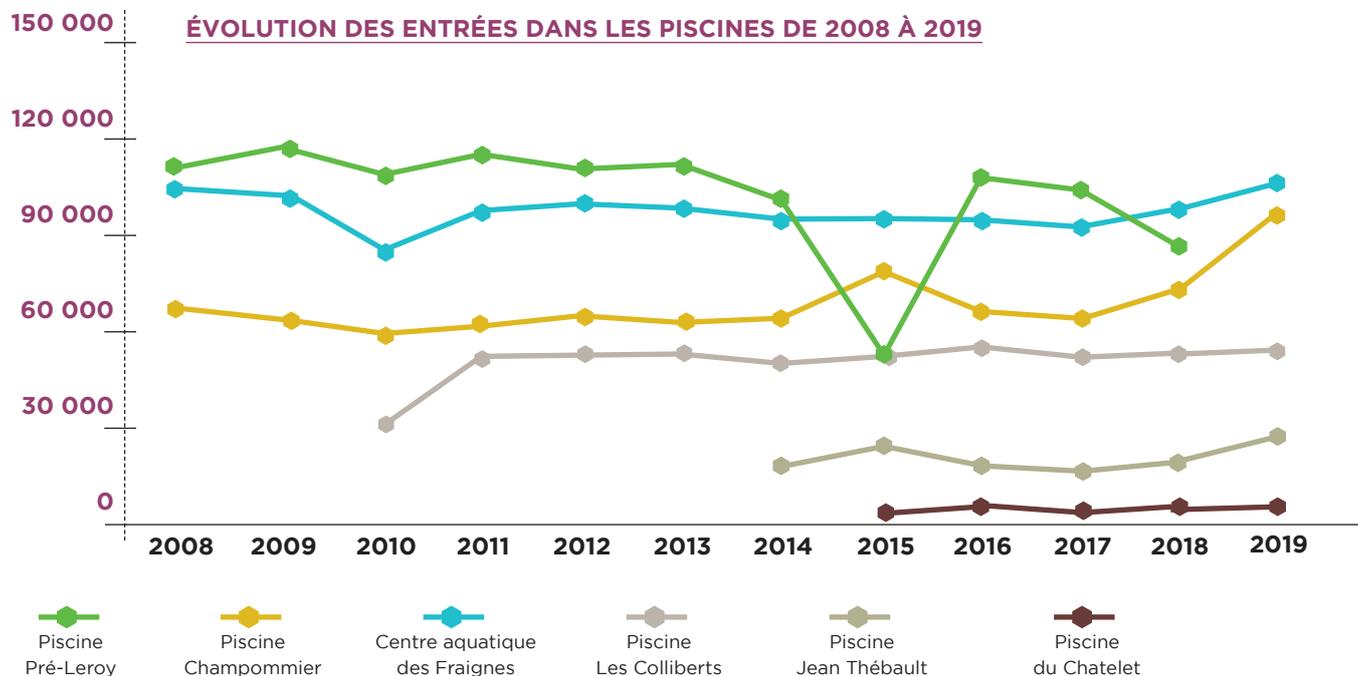


RÉPARTITION DES FRÉQUENTATIONS PAR PISCINE



Piscine Champommier	91 675
Centre aquatique des Fraignes	106 573
Piscine Les Colliberts	57 453
Piscine Jean-Thébault	21 580
Piscine du Châtelet	5 749
Total	283 030

	Public	Scolaires	Cours - Animations	Associations	Total
Piscine Champommier	44 694	19 726	12 208	15 047	91 675
Centre aquatique des Fraignes	72 074	14 425	13 529	6 545	106 573
Piscine Les Colliberts	38 111	8 107	9 283	1 952	57 453
Piscine Jean-Thébault	16 323	1 496	1 048	2 713	21 580
Piscine du Châtelet	5 632		117		5 749
Total	176 834	43 754	36 185	26 257	283 030



Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Piscine Champommier	59 019	63 241	61 082	62 896	79 873	64 887	62 191	73 799	91 675
Piscine Pré-Leroy	124 041	118 543	120 370	107 193	51 531	115 545	108 698	81 757	
Centre aquatique des Fraignes	101 260	103 171	102 060	97 955	98 142	97 456	95 380	98 240	106 573
Piscine Les Colliberts	56 196	56 403	56 739	54 179	55 739	59 129	57 154	57 230	57 453
Piscine Jean-Thébault				5 463	13 820	9 862	6 772	12 062	21 580
Piscine du Châtelet					3 541	4 387	2 974	5 999	5 749
	340 516	341 358	340 251	327 686	302 646	351 266	333 169	329 087	283 030

SUBVENTIONS DES MANIFESTATIONS 2019

Tae Kwon Do Club	Championnat de France espoirs et critérium national vétérans	2 500 €
Comité territorial de montagne et d'escalade des Deux-Sèvres	Coupe de France vitesse jeunes et seniors + coupe de France difficulté senior	1 500 €
Poitou-Charentes Animation	Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine	7 000 €
A.S. Niort Basket	Tournoi OPEN+	3 000 €
Sport et Citoyenneté	Convention partenariat tripartite - candidature JO 2024	4 250 €
Volley Ball Pexinois Niort	Accueil 2 équipes en préparation du championnat d'Europe	700 €
Stade Niortais Athlétisme	Cross country à Echiré <i>Annulé car mauvais temps</i>	1 000 €
Courir en Deux-Sèvres	30 ^e Coulée Verte	6 500 €
Ligue Poitou-Charentes de tir	Championnat de France de Tir 10-18 mètres	5 000 €

chapitre

6

Les services ressources





- 55 > Les ressources humaines
- 58 > Mission prévention santé et sécurité
- 60 > Mission communication interne
- 61 > Les systèmes d'information (STI)
- 62 > Administration générale, affaires juridiques et marchés publics
- 64 > La communication
- 66 > Les finances
- 68 > Le rapport financier
- 71 > Gestion du patrimoine
- 73 > Etudes et projets neufs

Les ressources humaines

MISSIONS

Mobiliser et développer les ressources avec une grande efficacité et efficacité.
Garantir l'équité et le respect des règles de droit

MOYENS HUMAINS

Le service est composé de 22 agents dont 2 à temps non complet.

OBJECTIFS

Répondre à la demande des responsables de services et des agents en lien avec les orientations des élus.

ÉVÉNEMENTS MAJEURS

RÉORGANISATION RH L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES Une plus grande coopération RH ville / agglo

La recherche d'une plus grande cohérence dans la politique de gestion comme la volonté de développer de nouvelles activités en matière de RH conduisent à mutualiser, par une coopération renforcée, les services RH agglo et ville de Niort. (ex : nouveau logiciel formation sur SEDIT RH, signature d'une convention FIFPH mutualisée ; lancement de 2 appels d'offres concernant la protection sociale complémentaire maintien de salaire et santé).

Modernisation des outils RH

Accompagnement des encadrants par des sessions de formation sur les fiches de poste et sur le nouvel outil d'évaluation des

compétences. Le dispositif de GPEEC est un outil de connaissance et d'anticipation des besoins de la collectivité pour valoriser les compétences des agents, optimiser les dispositifs de formation, améliorer la gestion des carrières et l'évolution professionnelle.

Le transfert de la compétence eau potable :
transfert de 69 agents.

L'APPRENTISSAGE

4 apprentis du 01/09/2018 au 31/08/2019
5 apprentis du 01/09/2019 au 31/08/2020

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Stagiaires (Éducation Nationale ou autres organismes) :

410 demandes de stages traitées

- 101 stages réalisés dont 4 rémunérés
- 294 refus
- 15 annulations

Budget dépensé pour les stagiaires rémunérés : 7 171,88 €

Demandes d'emploi : 654

- 416 candidatures spontanées
- 36 mutations, détachements et lauréats
- 139 saisonniers (55 en contrat)
- 68 apprentis (4 contrats), contrats en alternance, de professionnalisation,...

Arrêtés : 2155

- 508 relatifs à l'attribution de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)
- 69 liés au transfert des agents du SEV

Délibérations : 37 et décisions : 3

Compte épargne temps

- 44 ouvertures et 26 clôtures, soit 542 CET actifs au 31.12.2019.
- 2 164 jours alimentés par 334 agents
- 675 jours indemnisés - 90 agents - 68 010 €
- 116 jours mis sur la RAFPT- 18 agents - 5 985,58 €

Recrutements temporaires

- 530 contrats/avenants répartis dans 14 directions
- 32 contrats AIN répartis dans 4 directions

Recrutements permanents

- 70 appels à candidatures : 14 en catégorie A, 38 en cat. B et 18 en cat. C
- 580 candidatures saisies

Recrutement d'agents : 58 dont 28 nouveaux

8 mutations, 17 créations de poste, 22 fins de contrat, 13 départs en retraite/décès, 10 nouvelles affectations/modifications de temps de travail et 2 disponibilités/démissions.

Radiation pour :

- décès : 0
- démission : 2
- mutation : 9
- retraite : 16

Accidents de service, de travail : 51

Accidents de trajet : 4

Maladies professionnelles : 1

Soit 3 779 jours d'absence
8 temps partiels thérapeutiques

Jours d'absence

- maladie ordinaire : 9 776 jours
- congé longue maladie : 2 673 jours
- congé longue durée : 2 212 jours
- congé grave maladie : 0 jour
- congé maternité + congés pathologiques + congé paternité : 1 065 jours
- temps partiels thérapeutique : 26 agents

Activité juridique RH

- procédures disciplinaires/consultations juridiques en matière disciplinaire réalisées : 5
- consultations juridiques RH : 50
- dossiers contentieux en cours : 18

Gestion Paie

Mesures sociales :

- allocations frais de garde jeunes enfants = 10 agents
- 103 demandes
- allocation enfant handicapé = 11 agents
- allocation participation aux frais de vacances = 71 agents
- 109 demandes

Participation aux frais de transport public ou location de vélo : 24 agents

Heures supplémentaires payées :
6 224,20 h - 248 agents

Heures complémentaires payées :
2 183,94 h - 28 agents

Dossiers demi traitement :
219 dossiers traités (50 agents)

Participation à la complémentaire santé :
213 agents

Participation au contrat maintien de salaire :
517 agents

Gestion des carrières

- avancements de grade : 56
- promotions internes : 18
- promotions d'échelon : 268
- congés parentaux : 3
- congés de maternité : 10
- congés de paternité : 7
- disponibilités : 15
- mise à disposition : 2

Instances paritaires

- comités d'hygiène et sécurité et conditions de travail : 3
- comités techniques : 7
- commissions consultatives paritaires (pour les agents contractuels) : 6
- commissions administratives paritaires : 17

Formation

472 agents ont bénéficié d'au moins une formation

71 agents formés en interne (sécurité réglementaire : conduite engins et SST, AIPR, gestion comptable, informatique musicale, workflow délibérations)

Total général : 1780 jours de formation

Crédits consommés pour la formation : 113 206 € dont 89 977 € budget principal et 23 229 € budget assainissement

Décisions L5211-10 : 53

- 22 demandes de prorogation de permis de conduire pour un total de 792 €
- 46 demandes de billets à échanger SNCF pour un total de 6 098 €
- 4 demandes sur la régie d'avance pour un total de 963 €
- 281 demandes de frais de déplacement pour un total de 28 660 €

Conseil en évolution professionnelle

- entretiens individuels dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle : 69 entretiens
- entretiens individuels et de réunions de travail avec les encadrants dans le cadre d'une mobilité non volontaire (état de santé, inadéquation entre les attendues du poste de travail et les compétences de l'agent...) : 76

Environ 52% des entretiens concernent un accompagnement non volontaire d'agents en difficulté et 48% en rapport avec un projet d'évolution professionnelle.

- parcours de transition professionnelle : 12
- parcours de transition professionnelle : 7
- bilans intermédiaires dans le cadre des parcours de transition professionnelle : 22

Sur l'année 2019, 18 cellules mobilité-maintien en emploi ont été organisées pour accompagner les mobilités contraintes (en moyenne, deux cellules par situation individuelle).

Chiffres clés



BUDGET RÉALISÉ 2019

Principal	27 841 379 €
Assainissement	2 776 284 €
Transports	334 780 €
Immobilier d'entreprises	78 182 €
Atelier de restauration	33 348 €



Mission prévention santé sécurité

Pôle de rattachement : Ressources et gestion administrative

Nombre d'agents : 7 agents - 3,4 ETP

Périmètre d'expertise : prévenir les risques professionnels, informer, conseiller, assister et accompagner les élus, l'encadrement, les agents et leurs représentants en matière de santé et sécurité au travail.

MISSIONS

- Accompagner et animer la politique de prévention des risques professionnels
- Contribuer au dialogue social sur ces questions en lien avec les instances consultatives.

La Mission Santé Sécurité s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire dont les actions sont réparties comme suit :

- prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail : conseil aux encadrants, inspection en santé sécurité, animation du réseau des assistants de prévention, suivi des accidents et maladies pro...
- limiter l'altération de la santé par la médecine préventive : suivi médical des agents, actions sur le milieu du travail, traçabilité des expositions professionnelles, veille sanitaire
- accompagner individuellement/collectivement : garantir l'égalité des droits socio-professionnels
- intégrer le handicap et maintenir en emploi : aménagements de poste, mobilité préventive pour raison de santé

ACTIONS 2019

- poursuite de l'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels
- mise en place du réseau des chefs d'établissement
- formation prévention du risque routier
- installation, formation des membres et des commissions du CHSCT
- refonte du règlement intérieur santé sécurité conditions de travail et de certaines procédures
- organisation et lettres de mission de la médecine préventive, protocoles (médecins et infirmière)
- développement d'un groupement d'achat défibrillateurs pour l'Agglo et ses communes
- procédure intervention des entreprises extérieures, rédaction et suivi des plans de prévention

Chiffres clés

DIALOGUE SOCIAL

5

CHSCT

6

commissions santé
sécurité

6

commissions locaux et
nouvelles technologies

10

réunions du groupe
d'analyse des situations
de mal être au travail
(GASMET)

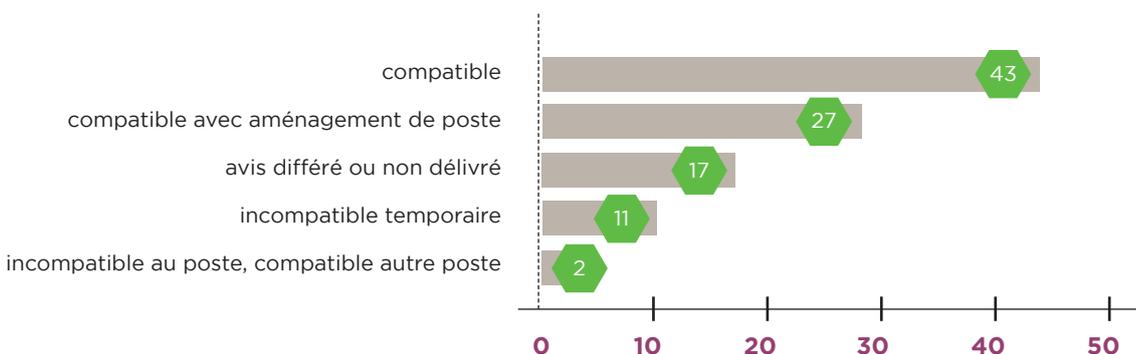
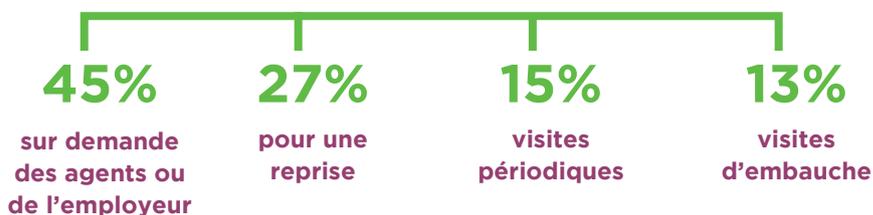
MÉDECINE PRÉVENTIVE

229

visites d'information
et de prévention de
l'infirmière

386

visites du médecin



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

157

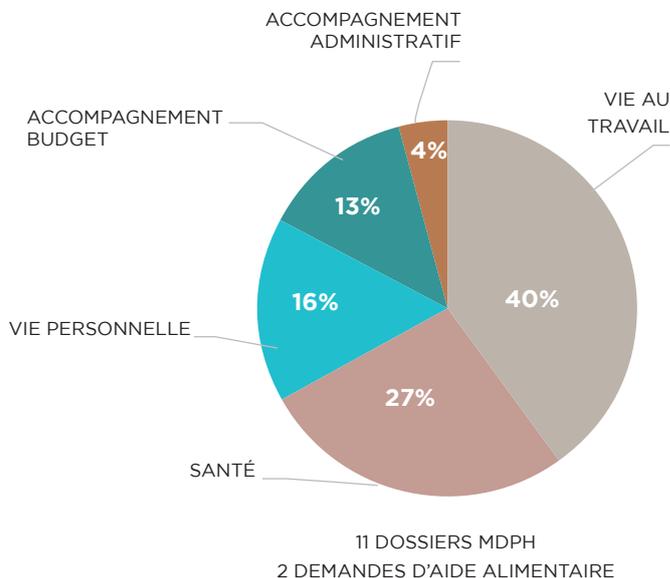
entretiens

66

agents reçus
dont 29 nouveaux
dossiers individuels

Situations collectives

2 évaluations des conditions de travail / RPS en coopération avec l'IDEST (infirmière en santé au travail)
2 interventions suite agression





Mission communication interne

Rattachée à la direction générale, la mission communication interne est constituée de 3 ETP.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Editorial, rédaction
- webmastering et animation de site
- accompagnement des directions
- organisation d'événements

MISSION(S) DU SERVICE

- Mieux impliquer les agents dans l'acquisition, le partage de l'information et la vie collective
- Mieux accompagner les usages internes et la connaissance des métiers en se positionnant comme compagnon de route des directions

TRAJECTOIRE 2019

- L'intranet s'affirme comme outil de promotion des activités et métiers, et porte d'entrée vers les services en ligne et les ressources informatives et documentaires
- La lettre d'information mensuelle, par nature institutionnelle, accompagne mensuellement les grands sujets de la collectivité
- Les 2 supports viennent en appui à des actions internes à dominante RH (Rifseep, protection sociale, sécurité au volant...), d'accompagnement des directions dans la mise en place d'outils (plateforme GLPI) dont certaines d'entre elles sont mutualisées avec la ville de Niort
- Les événements cérémoniels sont conçus et pilotés en interne : « retraités et médaillés » (100 convives), « vœux aux personnels » organisés avec la ville de Niort (300 agents de l'Agglo/650 inscrits)

Chiffres clés

BUDGET 2019

31 000 €

fonctionnement

10 lettres d'information
Tap Tap

480
brèves

40 Une

42 En-têtes



Les systèmes d'information

La direction des systèmes d'information veille sur la mise à disposition pour chaque agent, d'un système d'information sécurisé, performant pour son activité, et en phase avec les orientations stratégiques.

LES MISSIONS

Elle gère les systèmes d'information et de communication de la mairie de Niort, de Niort Agglo et du CCAS : réseaux, postes de travail, serveurs, applications informatiques, téléphones, prestations de services. Selon les besoins et la stratégie des collectivités, elle est responsable de la conception, de la mise en œuvre, du maintien en conditions

opérationnelles du système d'information, de la sécurité et de sa qualité afin d'assurer la productivité des agents de la collectivité. La direction conçoit, développe et fait évoluer le SI des collectivités en adéquation avec la stratégie des collectivités, en prenant compte l'évolution des technologies, les impératifs économique, écologique et sociétaux.

LES FAITS MARQUANTS

- adaptation et évolution du SIRH : médecine du travail, GPEC, généralisation du badgeage, dématérialisation de l'entretien professionnel, mise en œuvre de la DSN et du RIFSEEP, retenue des impôts à la source
- adaptation et évolution du SIFI : gestion de la dette
- gestion de projets pour le pôle technique
- adaptation et évolution de l'application de gestion de l'urbanisme DDC et GNAU
- portail client eau (ouverture de compteur et paiement en ligne) et engagement de la numérisation des dossiers clients eau potable et assainissement
- mutualisation de Business Object, de la GED et du SIG
- étude pour le pilotage des énergies, développement de l'OPEN DATA
- harmonisation des systèmes de gestion de billetterie (piscine, patinoire) avec la mise en place d'une tarification unique à point
- stratégie de développement numérique des médiathèques et attribution des marchés publics. Intégration de la médiathèque de Magné.
- évolution et mutualisation de l'infrastructure : équipement de sécurité, serveurs, baie de stockage
- restructuration bâtiment : Niortech (phase 2), conservatoire, Vallon d'Arty, pépinière d'entreprises, médiathèque
- choix des outils et méthodes pour la gestion du parc informatique (inventaire, ticketing, masterisation et télédistribution), mise en place de l'assistance utilisateurs

Chiffres clés

31
(nominal 35)
agents

3
collectivités
Niort Agglo, CCAS,
Ville de Niort

0,903M€
fonctionnement

0,907M€
investissement

900
utilisateurs

400
postes téléphoniques

+ de **50**
applications métiers

+ de **60**
sites distants

650
postes fixes

320
téléphones portables

120
tablettes



Administration générale, affaires juridiques et marchés publics

La direction est composée de 3 services :

Le service des assemblées et affaires juridiques assurent l'organisation, la préparation, la gestion et la sécurisation des conférences des Maires et des conseils d'Agglomération. Il apporte son analyse et expertise juridique aux services et aux élus. Il assure aussi quotidiennement une veille réglementaire et législative.

Le service des marchés publics veille à la fiabilité juridique des procédures de mise en concurrence et de passation des marchés publics ; il gère les procédures de passation des marchés supérieurs à 25 000 € HT et leurs avenants ; Il assiste et conseille les services et participe à la réflexion sur les modes contractuels relevant de la commande publique.

Le service Gestion administrative du patrimoine est à la fois un service ressources et opérationnel : il conseille, rédige, et assure le suivi juridique de l'ensemble des conventions de droit privé et des assurances.

LES ASSEMBLÉES

- **627** délibérations adoptées, soit 76 délibérations de plus par rapport à 2018
- **8** conseils d'agglomération et **17** conférences des maires
- 453 décisions du Président ont été présentées aux élus communautaires
- travail avec le service informatique pour la dématérialisation des envois aux élus
- travail sur l'évolution de l'outil de gestion des actes

LES AFFAIRES JURIDIQUES

- + 250 consultations en interne, à la demande des services
- préparation et suivi les deux vagues de révision statutaire de Niort Agglo : La première consécutive aux prises de compétences gestion des eaux pluviales urbaines, abris-voyageurs affectés au transport public et mise en accessibilité des quais sur voirie nécessaires au transport collectif ; la seconde initiée en octobre et terminée en décembre sur plusieurs prises de compétences dont l'eau potable et le glissement de compétences optionnelles à obligatoires
- préparation de l'année électorale 2020
- organisation et gestion de la commission consultative des services publics locaux
- suivi législatif, réglementaire, jurisprudentiel et veille personnalisée aux directions
- accompagnement à la création du syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre Niortaise pour la compétence GEMAPI

LES MARCHÉS PUBLICS

- réhabilitation de la piscine Pré-Leroy à Niort
- requalification et mise aux normes de la médiathèque Pierre-Moinot à Niort
- travaux d'aménagement d'une pépinière d'entreprise - Niort Business Parc
- Niort Tech
- fouilles archéologiques des Pierrailleuses à Granzay-Gript
- étude de programmation pour le complexe sportif de la Venise Verte à Niort
- étude de positionnement et de définition d'une stratégie de développement touristique

Chiffres clés

40 réunions de la commission d'appel d'offres / commission des marchés (39 fois en 2018)

41 avenants (21 en 2018)

81 consultations lancées (42 en 2018) pour 194 marchés (85 en 2018)
A noter : 4 consultations en groupement, coordonnées par la Ville de Niort (marchés de prestations topographiques, électricité, carburant)

Montant des contrats : environ

52 M € HT

TRAVAUX	103 marchés	40 M € HT
SERVICES	64 marchés	7 M € HT
FOURNITURES	27 marchés	5 M € HT

Les montants de marchés sont engagés pour 2019, et certains marchés passés pour 4 ans, montant engagé sur plusieurs années

GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE

En 2019, Niort Agglo a relancé ses marchés d'assurances : flotte automobile, responsabilité civile/protection juridique, dommages aux biens, tous risques expositions, risques statutaires.

Chiffres clés

125 416 m²

Total des superficies assurées

304 148 €

Montant total des primes 2019

Déclaration et suivi des sinistres	
Auto	43
Domages aux biens	7
Responsabilité civile	17
Acquisitions / ventes immobilières	9 acquisitions et 5 ventes
Rédactions conventions-baux	7
Conventions de mise à disposition d'équipements	24
Baux	14
Convention prestations services	7
consultations juridiques internes	100
consultations juridiques externes	70

Mise en place de méthodes nouvelles transversales liées aux dossiers d'acquisitions / ventes ; formalisation des processus



La communication

Le service communication externe assure l'ensemble des actions de communication pour le compte de l'agglomération et de la Ville de Niort. Les principales missions sont : le pilotage et la coordination de la stratégie de communication, la rédaction des magazines Territoires de Vie et Vivre à Niort, l'administration des sites Internet niortagallo.fr et vivre-a-niort.com, l'animation des réseaux sociaux Facebook et Twitter pour les deux collectivités, et des webTV Niort Agglo et Ville de Niort, création et mise en forme des supports graphiques pour la promotion des politiques publiques, conception et organisation d'évènementiels sur l'ensemble du territoire.

SERVICE ÉDITORIAL (WEB ET MAGAZINES)

- Site web du conservatoire
- Cvthèque
- Site web Niort Eco
- Site 5^e saison
- Site Niort Culture

Chiffres clés

4
numéros de
Territoire de Vie

10
numéros de
Vivre à Niort



NIORTAGGLO.FR

174
articles d'actualité

142
pages
d'information créées

3579
followers Twitter
(soit + 799)

2837
fans Facebook
(soit + 1063)

VIVRE-A-NIORT.COM

291
articles d'actualité

121
pages d'info créées

8435
followers Twitter
(soit + 940)

14138
fans Facebook
(soit + 2561)

1114

manifestations inscrites dans l'agenda des deux sites web



POLE PROJETS/CONCEPTION GRAPHIQUE ET ÉVÈNEMENTIEL

- Renforcement des campagnes d'affichage pour promouvoir les actions et projets portés par les services
- Refonte totale du logo et de la charte graphique
- Evolution et amélioration de l'identité graphique créée en 2016 pour les établissements culturels et sportifs de l'Agglomération
- Centralisation des crédits d'impressions, répartis jusqu'alors dans les différents services, au sein du service communication externe
- Renforcement de la promotion des actions conduites par Niort Agglo et la ville de Niort par une présence plus forte des deux collectivités dans les foires et salons du territoire et au niveau national (Paris, La Rochelle, ...).

Chiffres clés

96
vidéos

50
évènements

50
campagnes
d'affichage

155
points presse

185
communiqués
de presse

155
invitations
à la presse

Création supports graphiques et objets publicitaires

Plus de 300 projets ou évènements portés par les services de l'Agglo et de la Ville ont fait l'objet d'un accompagnement du pôle Projets/créations graphiques par la conception et l'impression de supports graphiques (flyers, brochures, dépliants, marque-pages, affichage grands formats, stickers, cartons d'invitation, roll up, kakémonos, ...) ou l'achat de goodies (porte-clés, textiles, sacoches, stylos, jetons, bloc-notes,...)



Les finances

La Direction des finances et fiscalités met en œuvre la politique de gestion et de planification budgétaire et financière de Niort Agglo.

Elle propose des procédures comptables et financières et engage les démarches nécessaires à l'émergence et au développement dans les directions opérationnelles d'une culture financière affirmée.

La Direction est organisée en 3 services : le service gestion budgétaire et dette, le service gestion comptable et le service gestion prospective fiscalités.

● SERVICE « GESTION BUDGÉTAIRE ET DETTE »

MISSIONS DU SERVICE

Le service gestion budgétaire et dette permet aux conseillers communautaires d'adopter les budgets primitifs et supplémentaires, les comptes administratifs, les décisions modificatives des sept budgets : budget principal, transports urbains, assainissement, zones d'activités économiques, immobiliers d'entreprise, activités assujetties à T.V.A et régie énergies renouvelables.

Le service assure aussi le suivi et l'analyse de la dette contractée.

EVÈNEMENTS MAJEURS 2019

- intégration du budget informatique de la Ville de Niort au sein du budget Niort Agglo lié à la mutualisation de la direction des systèmes d'information et technologies.
- création des budgets annexes eau potable SEV et SEVC en lien avec les services de l'eau pour une gestion opérationnelle dès la prise de compétence au 01/01/2020.

Chiffres clés

204 M€
répartis sur 24 directions

une trentaine de réunions de dialogue
de gestion avec l'ensemble des directions

87 contrats d'emprunt gérés
pour un encours de
76,731 M€

18 nouvelles garanties d'emprunt
portant à 96 le nombre d'emprunts
garantis pour un montant total
de **28,073 M€**

SERVICE « GESTION COMPTABLE »

MISSIONS DU SERVICE

Les agents traitent et contrôlent les opérations comptables des budgets de Niort Agglo, sauf pour les activités assainissement et eau. Pour l'ensemble des budgets, le service coordonne les principales actions comptables et représente le lien principal avec le Trésorier. Il procède aussi au suivi des régies et du patrimoine comptables et aux déclarations fiscales de TVA et de FCTVA ainsi qu'à l'organisation des réunions de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées).

EVÈNEMENTS MAJEURS 2019

- CLECT Médiathèque de Magné
- CLECT Ecole de musique de Prahecq

Chiffres clés



SERVICE « GESTION PROSPECTIVE ET FISCALITÉ »

MISSIONS DU SERVICE

Le service procède au suivi des recettes fiscales perçues (cotisation sur la valeur ajoutée, contribution foncière des entreprises, taxe sur les surfaces commerciales, imposition forfaitaire des entreprises de réseaux, taxes foncières sur le bâti et sur le non bâti, taxe d'habitation et versement mobilité).

Des études, analyses et simulations sont effectuées tout au long de l'année pour renforcer l'aide à la décision de nos élus.

Le service assure aussi l'élaboration du rapport d'orientation budgétaire, le pilotage de la programmation pluriannuelle des investissements et des perspectives financières ainsi qu'un suivi constant des dotations de l'Etat et du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) et des synthèses individuelles des comptes administratifs des communes.

EVÈNEMENTS MAJEURS 2019

- présentation de la réforme de la fiscalité avec la suppression de la TH et simulation des impacts financiers pour Niort Agglo et les communes membres
- taxe d'aménagement : étude sur les contours juridiques et enjeux financiers pour notre territoire
- élaboration et diffusion de 40 analyses financières des comptes 2019 communaux

Chiffres clés



Le rapport financier

Le rapport financier s'appuie sur le compte administratif du budget principal et des budgets annexes de l'année 2019. Il traduit la politique menée par les élus sur le territoire de Niort Agglo au service de ses 124 588 habitants (INSEE 2019). Les montants sont présentés en millions d'euros.

LA RÉPARTITION PAR BUDGET

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	89,547	98,822	42,204	43,034
Transports	17,614	19,431	1,302	2,018
Assainissement	13,522	16,059	14,626	11,650
Zones d'activités économiques	5,300	5,305	5,300	5,300
Immobilier d'entreprises	0,945	0,984	2,801	1,931
Activités assujetties à la TVA	0,236	0,250	0,799	0,849
Energies renouvelables	0,043	0,042	0,043	0,030
Totaux	127,207	140,893	67,074	64,902

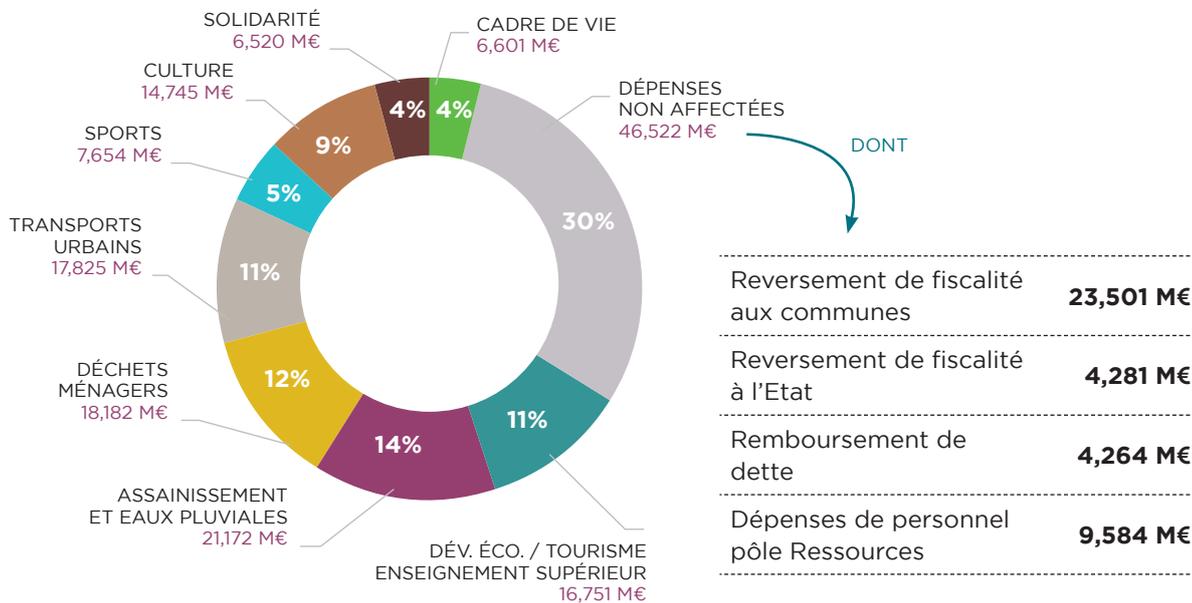
LES GRANDES MASSES DU BUDGET PRINCIPAL (EN MILLIONS D'EUROS)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles	79,870	Recettes réelles	97,761
Charges de personnel	27,841	Fiscalité	66,858
Allocation communautaire	23,501	Dotation globale de fonctionnement	14,863
Charges à caractère général	18,244	Participations extérieures	3,305
Autres charges de gestion courante	4,285	Produits des services	9,300
FNGIR/FPIC*	4,281	Autres recettes	3,435
Autres charges	0,740	Subventions et remb. d'avances	5,058
Charges financières nettes	0,978	Emprunts	7,000
Capital de la dette nette	2,702	FCTVA et excédent capitalisé	18,891
Dépenses d'équipement	36,152	Opérations neutres de la dette	1,260
Opérations neutres de la dette	1,260	Autres recettes	0,664
Autres dépenses	0,545	Recettes réelles	32,873
Dépenses réelles	40,659		

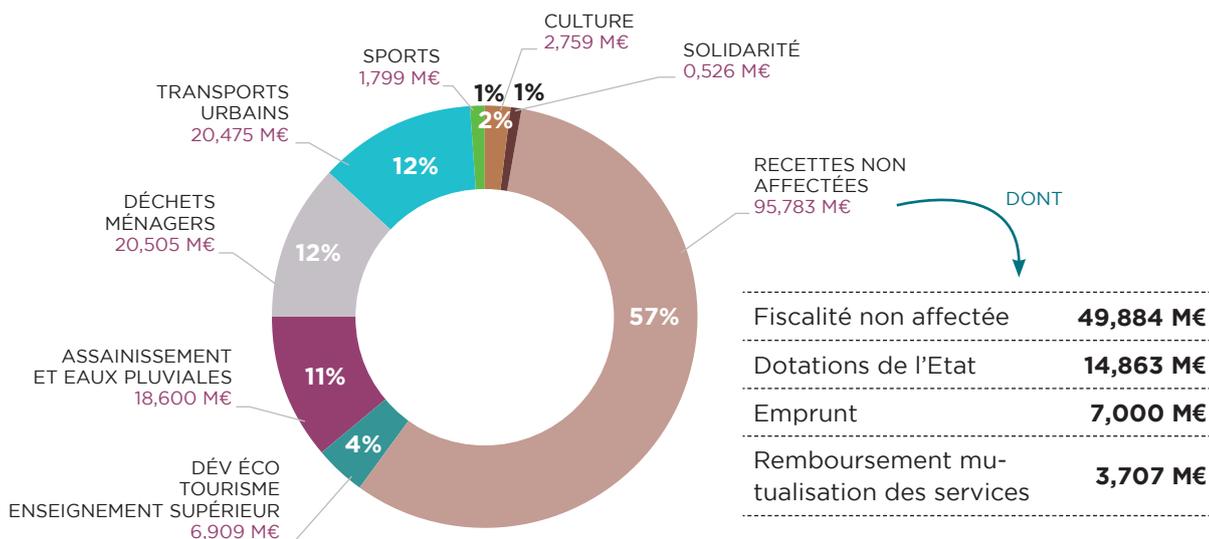
* FNGIR : Fonds national de garantie intercommunal des ressources
 FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

LE BUDGET CONSOLIDÉ RÉPARTI PAR POLITIQUE PUBLIQUE

LES DÉPENSES DE L'AGGLOMÉRATION



LES RECETTES DE L'AGGLOMÉRATION





UNE STABILITÉ DES TAUX DE FISCALITÉ EN 2019

	Taux 2019
Cotisation foncière des entreprises	26,26%
Taxe d'Habitation	10,57%
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	0,055%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non-Bâties	3,88%
Taxe additionnelle sur la taxe foncière non bâti	48,19%
Coefficient applicable au tarif national de la TASCOM	1.20

N° de zone	Appellation de la zone en 2019	Taux 2019 de TEOM
01	Zone urbaine de Niort	10,20%
02	Zone suburbaine	12,82%
03	Autres communes	14,56%

LES INVESTISSEMENTS DE L'AGGLO

Les principales dépenses d'investissement

L'agglomération a soutenu l'investissement local avec un programme d'investissement de 45M€ toute politique confondue :

- aménagement pour l'accueil des entreprises (ZAE, immobiliers) : 8,497M€
- travaux d'assainissement des eaux usées : 7,900M€
- travaux d'aménagement des réseaux d'eaux pluviales : 1,881M€
- réhabilitation du conservatoire de l'agglo : 3,418M€
- modernisation des équipements de gestion des déchets : 2,856 M€
- poursuite de la réhabilitation de la de la piscine Pré-Leroy : 2,334 M€
- poursuite de la réhabilitation de la médiathèque Pierre Moinot : 2,879 M€
- soutien au logement : 4,463 M€
- soutien à l'investissement des communes : 2,731 M€
- aménagement de réseaux pour le très haut débit : 1,616 M€
- acquisition de navettes électriques et vélos : 0,779 M€

Le financement des dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement sont financées par des ressources propres (autofinancement et FCTVA) et par des recettes externes (subventions et emprunts) :

- autofinancement brut : 29,335 M€, tous budgets confondus (hors ZAE)
- fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) versé par l'Etat en remboursement de la TVA sur les investissements : 3,653 M€.
- subventions (Etat, Région, Département...) : 4,504 M€
- emprunt : 7,000 M€ (Taux fixe à 0,62% sur 15 ans affecté au budget principal).

Un endettement maîtrisé

Niort Agglo reste vigilante sur la gestion de la dette, pour 2019 :

- stock net de dette au 31/12/2019 : 76,731 M€, soit 616€ par habitant (599 € en 2018)
- capacité de désendettement tous budgets confondus (hors budget annexe ZAE) : 2,62 années (3,16 années en 2018). Pour le budget principal, elle est de 2,28 années contre 2,02 années en 2018.



Gestion du patrimoine

MISSIONS

- **Construction, aménagement, entretien et gestion du patrimoine bâti des équipements communautaires** : conduite d'opération de petite envergure, maîtrise d'œuvre, exécution en régie des travaux de petit entretien, sécurité, dépannage et maintenance, gestion et suivi du patrimoine, accessibilité
- **Atelier mécanique** : entretien, maintenance et réparation des véhicules Niort Agglo et Ville de Niort ; achat, gestion et distribution des carburants ; acquisition des véhicules et matériels neufs
- **Logistique** : gestion des achats, des produits d'entretien, des fournitures, du papier, du mobilier, du déménagement et de l'entretien des locaux
- **Énergies** : gestion des contrats, entretien, maintenance, amélioration et programmation pluriannuelle des investissements
- **Accueil-courrier** : accueil du siège social traitement du courrier, dématérialisation des factures

Chiffres clés

122 434 m²
Patrimoine bâti

1032
unités
Mobilier urbain des
points d'arrêt des
lignes de transports
urbains et scolaires

417 véhicules
1293 engins

Gestion des travaux, interventions et contrats

42 opérations d'investissement | **70** marchés | **3 693** factures mandatées | **1 938** transactions cartes achats | **4 206** interventions en régie

Entretien

157 opérations d'investissement | **388** interventions de maintenance | **1149** interventions pour un coût moyen de **555 €** par intervention
exécution en régie des travaux de petit entretien, sécurité, dépannage et maintenance



ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES (PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2019)

Équipements	Nature et réalisation des travaux
Piscine les Colliberts (Mauzé-sur-le-Mignon)	Raccordement au réseau de chaleur verte (chaleur issue de la méthanisation)
Piscine Châtelet (Sansais)	Mise aux normes assainissement
Stade René Gaillard (Niort)	Mise aux normes vidéoprotection
Conservatoire (Niort)	Réaménagement suite réhabilitation (déménagements, acquisition de mobilier, équipement des salles de danse, prise en charge de l'exploitation chauffage - ventilation)

ENERGIES

- 9,321 GWh d'énergies (selon facturation)
- Suivi des installations photovoltaïques (4 sites, 170 kWc) - production : 170 MWh

LOGISTIQUE

32 commandes papiers, 27 commandes de fournitures, 42 fauteuils de bureau ergonomiques, 37 bureaux, 15 opérations de déplacement de mobilier ou déménagement

ENTRETIEN DES LOCAUX

11 ETP pour 16 sites, 3 entreprises pour les entretiens externes pour 11 sites

VEHICULES ET MATERIELS

- Achat, approvisionnement et distribution de gasoil : 592 452 litres, 1,392 € TTC/litre

- Achat, approvisionnement et distribution de SP95 : 29 188 litres, 1,473 € TTC/litre
- Maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien spécialisés : 829 opérations
- Travaux d'entretien réalisés en régie : 3057 interventions
- Contrôles périodiques des véhicules et matériels : 600 contrôles

SERVICE ARCHIVES

Les versements représentent 49,26 ml d'archives et l'élimination de 66,41 ml

CELLULE COURRIER/ACCUEIL

- Traitement du courrier : courriers entrants 14110, courriers sortants 45103 pour 67016 € et courriers numérisés 7017.
- Gestion de l'accueil : accueil téléphonique 1565 et accueil physique 1501

BUDGET 2019 (EN M €)

Fonctionnement	Investissement
6,574 M€ y compris coût personnel	1,528 M€





Études et projets neufs (EPN)

La direction « Études et projets neufs » intervient dans le domaine des équipements (bâtiments) et des infrastructures (voiries). Elle a un rôle d'assistance auprès des services "maîtres d'ouvrage". Elle a également en charge l'entretien, l'aménagement ou la création des voiries d'intérêt communautaire (ZAE incluses).

MISSIONS

Pilotage des projets d'investissement sur les équipements et les infrastructures (ZAE, Boulevard Willy Brandt, fibre optique inter équipements aggro...).

Suivi des opérations d'entretien et d'exploitation des infrastructures.

PÉRIMÈTRE D'EXPERTISE

- Accompagnement des directions sur des projets à forte plus-value pour le territoire
- Pilotage et suivi des opérations d'investissement : de la faisabilité du projet jusqu'à la garantie de parfait achèvement des travaux (1 an après la réception)
- Analyse et expertise pour l'aide à la décision des élus
- Conseil des communes sur des actions croisées

ÉLÉMENTS MARQUANTS SUR 2019

SERVICE BÂTIMENTS-EQUIPEMENTS

Economie

Niort Tech à Niort : mise en service complète de la phase 1 (RDC & R+1 du bâtiment principal n°12-14 avenue Bujault) en février 2019 puis en décembre 2019 (R+2 & R+3)

Pépinière d'entreprises (ex CRCA) à Niort : mise en service courant mai 2019 de 1 000 m² (bureaux, espaces accueil, co-working, salles de réunion...)

Culture

Conservatoire Auguste Tolbecque à Niort : requalification et mise aux normes, livraison en octobre 2019.

Médiathèque Pierre-Moinot à Niort : requalification et mise aux normes, poursuite des travaux débutés en novembre 2018. Livraison prévue pour 2nd trimestre 2021.

Sport d'eau

Réhabilitation de la piscine Pré-Leroy à Niort : début des travaux en mai 2019. Livraison prévue pour début du 2nd semestre 2021.

Déchets

Site du Vallon d'Arty à Niort : construction d'un centre technique, livraison des bâtiments en avril 2019.

Déchèterie de Souché à Niort : requalification de la déchèterie, sélection et études de maîtrise d'œuvre en cours.



SERVICE AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

Aménagements de zones d'activités économiques (ZAE)

Parc d'Activités Batipolis à Aiffres : clôture de la concession d'aménagement

Parc d'activités des Chéracles à Mauzé-sur-le-Mignon / Prin Deyrançon : reprise des études pré-opérationnelles

ZAE Les Petits Affranchimens à Beauvoir-sur-Niort : démarrage des travaux d'aménagement de l'extension, viabilisation de 1,6ha divisibles

Parc d'activités des Pierrailleuses à Granzay-Gript / Saint-Symphorien : travaux primaires phase 3 et démarrage des travaux de finition (viabilisation d'environ 20ha divisibles) et fouilles archéologiques (emprise de 2,1 ha)

Entretien et requalification de zones d'activités économiques (ZAE)

Parc d'activités Les Rochereaux à Chauray : requalification boulevards Ampère / Arago, sélection maîtrise d'œuvre, réalisation du diagnostic et définition des profils d'aménagement

Parc d'activités Pierre Mendès-France à Niort : requalification des rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps : seconde phase de travaux & rue des Herbillaux : travaux de voirie et création d'un plateau surélevé (section Vaumorin / Joules)

Parc d'activités de Saint-Liguire à Niort : travaux de voirie, structure de chaussée + cheminements piétons (section Sainte Claire Deville / Sabatier) et renforcement de chaussée (section H. Sellier / B. Pascal)

Parc d'activités de Saint-Florent à Niort : requalification (travaux de voirie) : Phase 1 - réalisation giratoire rue J. Jaurès / chemin du Lac ; Phase 2 - création plateau surélevé carrefour rue J. Jaurès / rue du sud ; Phase 3 - travaux de réseaux sous accotement rue J. Jaurès

Ensemble des ZAE : Eclairage public : travaux d'investissement pour une réduction des consommations (cf. Fiée des lois - commune de Prahecq)

Chiffres clés



SYNTHESE BUDGET 2019 EPN (Y COMPRIS BUDGETS ANNEXES)

Dépenses	
Fonctionnement	1 432 711,35 € TTC
Investissement	12 294 013,92 € TTC
Recettes	
Fonctionnement	313 147,41 € TTC
Investissement	231 584,69 € TTC